
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Douzième séance – Mercredi 6 septembre 2023, à 20 h 30

Présidence de M. Pierre de Boccard, président

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle de l’Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *M. Sami Kanaan*, conseiller administratif, *M^{me} Anna Barseghian*, *M. Simon Brandt*, *M^{me} Oriana Brücker* (remplacée par *M. Jules Lorenzi*), *M^{me} Maryelle Budry* (remplacée par *M^{me} Charlotte Meierhofer*), *M. Bernard Delacoste* (remplacé par *M. Alpha Oumar Dramé*), *M. Alain de Kalbermatten* (remplacé par *M^{me} Oana Cotoi*), *M^{me} Uzma Khamis Vannini*, *M. Antoine Maulini* et *M^{me} Jacqueline Roiz* (remplacée par *M. Charles-Antoine Kuszli*).

Assistent à la séance: *M. Alfonso Gomez*, maire, *M^{me} Christina Kitsos*, vice-présidente, *M^{me} Frédérique Perler* et *M^{me} Marie Barbey-Chappuis*, conseillères administratives.

CONVOCATION

Par lettre du 23 août 2023, le Conseil municipal est convoqué dans la salle de l’Hôtel de Ville pour mardi 5 septembre et mercredi 6 septembre 2023, à 17 h 30 et 20 h 30.

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

Proposition: rénovation du pavillon de la gare routière et réaménagement du périmètre de la place Dorcière

- 4. Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2021 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 4 275 500 francs, soit:**
- **3 125 000 francs destinés à la rénovation du pavillon de la gare routière, sis rue François Bonivard 5, place Dorcière, sur la parcelle N° 2969 sise en la commune de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal de la Ville de Genève;**
 - **1 150 500 francs destinés à l'organisation d'un concours de projets et aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre de la place Dorcière élargi aux rues François-Bonivard et Ami-Lévrier, incluant la mise en conformité de la gare routière et la rénovation de la fontaine (PR-1489 A).¹**

Suite du premier débat

Le président. Nous reprenons donc notre objet, la proposition PR-1489, et je passe la parole à M^{me} Frédérique Perler, conseillère administrative.

M^{me} Frédérique Perler, conseillère administrative. Merci, Monsieur le président. Au début de la législature, j'ai repris ce dossier parce que j'ai reçu énormément de sollicitations de la part de nombreux habitants de la ville, qui qualifiaient, tout comme vous l'avez fait, cet espace d'indigne de Genève. Lors de la première délibération, par laquelle vous avez estimé nécessaire de rénover cet édicule, je suis assez vite venue avec une proposition de rénovation qui vous assure qu'il y aura une certaine réversibilité. L'édicule pourra donc être transformé en un autre type de bâtiment. Ceci a été acquis, vous l'avez confirmé durant vos débats tout à l'heure: cette délibération, vous l'avez approuvée à l'unanimité.

La délibération II se proposait de faire des études puis un concours pour l'aménagement de cette place. J'étais venue avec une proposition en deux temps: diminuer d'abord drastiquement la présence des autocars avec la perspective de tous les sortir de cette place. J'ai proposé d'étudier le périmètre en incluant les rues adjacentes, en particulier les rues François-Bonivard et Ami-Lévrier. Vous avez travaillé un certain nombre de mois, intensément, et en commission vous avez décidé de refuser ce crédit – ce qui signifiait qu'on en restait au statu quo.

¹ *Mémorial* 181^e année: Rapport, N° 11, p. 2022.

Proposition: rénovation du pavillon de la gare routière et réaménagement du périmètre de la place Dorcière

Je l'ai regretté mais au moins, cela permettait d'avancer sur la problématique de l'édicule à rénover et surtout des WC sur cette place.

Maintenant, j'aimerais saluer la prise de conscience qui a mené le Parti socialiste et les Verts à quand même proposer ces amendements. Je les accueille favorablement, puisque cette place est enlisée depuis vingt ans. Il s'agit de la rendre à la population et grâce à ces amendements, au moins, on n'en restera pas au statu quo. Ce qui est tout de même une bonne chose puisque cela permet de débloquer la situation et d'aller de l'avant dans les études – dans les limites, évidemment, des compétences de la Ville car le Canton est aussi dans la boucle. Je ne vais pas refaire l'historique de tout ce que vous avez expliqué ni des conditions fixées pour libérer totalement la place Dorcière – j'ai bien compris le message. C'était d'ailleurs aussi ma volonté politique que de rendre cette place à la population. Malgré tout, il va falloir que le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) trouve des solutions à satisfaction de toutes et tous en travaillant de concert avec le Canton, tant au niveau politique qu'au niveau technique.

Pour donner suite au vote en faveur de ces amendements, qui me permettra de poursuivre les études et de trouver une solution, je m'engage à vous tenir informés, comme je l'ai toujours fait. J'ai toujours tenu mes engagements et au bout du compte, au moment où il y aura une proposition de réalisation, votre conseil sera amené à l'étudier de manière très détaillée, comme vous savez si bien le faire, et l'accepter ou la refuser. Voilà pour l'avenir, ce n'est pas un avenir très proche mais c'est un avenir... Dans un avenir proche, cet édicule sera rénové et vous allez tellement apprécier ce changement... (*remarque*) eh bien oui, grâce à cette rénovation... que vous serez curieux et heureux de découvrir ce qui aura pu se profiler au niveau des études.

M. Zaugg, dans son intervention, a bien démontré la nécessité d'étudier les possibilités et d'avancer afin de ne pas en rester au statu quo. Il a en revanche qualifié ce projet d'obsolète. J'avoue que je n'ai pas exactement compris ce qu'il entendait par là et je compte sur lui pour m'expliquer de quoi il retourne.

Maintenant, je tiens à rassurer M^{me} Mangeat: le Conseil administratif a la même vision que vous, dans la mesure où, comme je vous l'expliquais à l'instant, on s'efforce de rester quelque peu pragmatique afin d'éviter que ce dossier ne s'enlise à nouveau.

En réponse à M. Provini, qui craint que le Conseil administratif ou le DACM ne mette la charrue avant les bœufs, je le répète: ce que l'on recherche, dans ce département, c'est d'avoir une vision globale sur l'ensemble du quartier.

Dans le cadre du travail que nous effectuons avec le Canton, nous cherchons aussi à connaître sa vision. A ce jour et à cette minute, elle nous est encore inconnue, puisqu'il y a eu changement de magistrat. Cependant, je crois savoir qu'il

Proposition: rénovation du pavillon de la gare routière et réaménagement du périmètre de la place Dorcière

y a des solutions envisageables, et nous avançons le plus sereinement possible de ce côté-là. Nous allons donc faire des études, nous allons faire un certain nombre de propositions et ensuite, quand nous saurons ce que nous voudrions et ce que nous pourrions, nous lancerons un concours d'aménagement pour cette place Dorcière.

Je remercie une fois encore le Parti socialiste et les Verts d'avoir formulé des amendements qui nous sortent de cette ornière. Sans cela, il aurait fallu attendre encore un très long moment avant que soit remis sur le métier cet ouvrage, c'est-à-dire cette volonté de débarrasser la place Dorcière des autocars et de trouver une solution satisfaisante pour toutes et tous. Là, vous permettez au DACM d'avancer. Je terminerai en vous rappelant que ce conseil vote des autorisations de dépenses – là, je rassure plutôt les bancs de la droite... –, il vote des autorisations de dépenses mais il n'y a pas pour le DACM d'obligation de dépenses. Je vous remercie donc d'avoir su faire une proposition qui nous permette, pour la population genevoise, d'aller de l'avant dans ce dossier. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame la conseillère administrative. Madame Marie Barbey-Chappuis, est-ce sur les communications du bureau? (*Remarque de M^{me} Marie Barbey-Chappuis.*) D'accord, mais je vous donne la parole après ce vote. Nous allons passer en deuxième débat. Je vais vous faire voter les amendements et les recommandations qui ont été déposés. Je commence par l'amendement du Parti libéral-radical.

Deuxième débat

Mis aux voix, l'amendement de M. Maxime Provini est refusé par 35 non contre 33 oui.

Le président. Je passe maintenant aux amendements présentés par M^{me} Wuest et par M. Fontolliet qui modifient aussi l'article 1 de la délibération II. Ce qui change est l'ajout de la précision «et la végétalisation», la suppression de «la mise en conformité de la gare routière», respectivement l'ajout de la phrase «ainsi qu'un nouvel espace de loisirs répondant aux besoins de la population et libéré du trafic motorisé».

Mis aux voix, les amendements de M^{me} Wuest et de M. Fontolliet sont acceptés par 35 oui contre 34 non.

Proposition: rénovation du pavillon de la gare routière et réaménagement du périmètre de la place Dorcière

Une voix. Charles-Antoine, Charles-Antoine, viens! (*Chahut.*)

(M. Jean-Luc von Arx fait une entrée remarquée.)

Des voix. Bravo, Jean-Luc. Bravo. (*Huées, rires.*)

Le président. Bon, allez... Que la fête continue!... De toute façon ce sont les recommandations, maintenant. On verra ce qu'en fait le Conseil administratif, comme on dit toujours... Il y a donc trois recommandations.

La première concerne les cars de grandes lignes et de réseaux de grande distribution, les lignes internationales – Flixbus par exemple, et il paraît que je devrais en citer deux de plus, normalement, dans ces cas-là...

Mise aux voix, la première recommandation de M^{me} Wuest est acceptée par 67 oui contre 5 non.

Mise aux voix, la deuxième recommandation de M^{me} Wuest est acceptée par 39 oui contre 33 non.

Mise aux voix, la recommandation de M. Fontollet est acceptée par 47 oui contre 25 non (1 abstention).

Le président. Maintenant, j'aimerais quand même avoir un peu de calme pour voter cet objet, si c'est possible de votre part. (*Remarque.*) Oui, oui... Donc si c'est possible d'avoir un peu de calme, on va passer maintenant au vote... Sinon, vous pouvez aller boire un café à la buvette, il n'y a pas de problème...

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération I est acceptée par 50 oui contre 21 non, assortie de la recommandation de la commission.

(Applaudissements.)

Le président. S'il vous plaît, s'il vous plaît... Vous êtes un peu dissipés... Tout le monde applaudit alors que tout le monde a accepté à l'unanimité, en commission. C'est une délibération I, quand même, je tiens à le dire... Je passe maintenant à la délibération II.

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération II amendée est acceptée par 40 oui contre 33 non, assortie des recommandations du plénum.

Proposition: rénovation du pavillon de la gare routière et réaménagement du périmètre de la place Dorcière

Les délibérations sont ainsi conçues:

DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 3 125 000 francs destiné à la rénovation du pavillon de la gare routière, situé 5, rue François-Bonivard, place Dorcière, sur la parcelle N° 2969 sise en la commune de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 125 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le crédit d'étude de 300 000 francs voté le 15 janvier 2013 (proposition PR-1002/3, PFI 020.018.03), soit un total de 3 425 000 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2024 à 2033.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

La recommandation est ainsi conçue:

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que l'affectation de l'avant-projet concernant la rénovation de l'édicule permette un changement d'affectation, une flexibilité concernant son affectation.

DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 150 500 francs destiné à l'organisation d'un concours de projets et aux études pour le réaménagement et la végétalisation des espaces publics du périmètre de la place Dorcière élargi aux rues François-Bonivard et Ami-Lévrier, incluant la rénovation de la fontaine ainsi qu'un nouvel espace de loisirs répondant aux besoins de la population et libéré du trafic motorisé.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 150 500 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

Art. 5. – Le Conseil municipal charge le Conseil administratif de signer tous les actes authentiques relatifs à cette opération.

Les recommandations sont ainsi conçues:

RECOMMANDATIONS

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les cars de grandes lignes et de réseaux de grande distribution, les lignes internationales (FlixBus par exemple), transfrontalières et les lignes saisonnières (stations de ski par exemple) soient déplacés vers des hubs de mobilité (au P47 par exemple).

Proposition: rénovation du pavillon de la gare routière et réaménagement du périmètre de la place Dorcière

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de trouver une solution raisonnable et adaptée afin de relocaliser les places nécessaires aux caristes et aux excursionnistes locaux dont l'activité nécessite des stationnements adaptés et proches des intérêts touristiques locaux.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de modifier la signalétique afin que les cars ne traversent plus le quartier des Pâquis en son centre.

Des voix. Troisième débat!

Une voix. Avec quels éléments? Ce sont des nouveaux éléments n'est-ce pas? Non mais sérieux...

(Le président sonne la cloche.)

Le président. S'il vous plaît, je sais que c'est la rentrée des classes... mais je vais faire voter cette demande de troisième débat. Votre demande est-elle suivie par le tiers de l'assemblée?

Mis aux voix, le troisième débat est accepté par plus du tiers de l'assemblée (32 oui contre 41 non).

Le président. Ce troisième débat est accepté et il aura lieu ultérieurement, merci.

Une voix. Bravo! *(Applaudissements.)*

5. Questions orales.

M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative. J'avais une question de M. Christo Ivanov, concernant un groupe d'environ vingt-cinq personnes qui sévirait dans la zone des Grottes, de Cornavin et du Seujet, en commettant des vols à la tire et à l'astuce. Il me demandait ce que la Ville entendait faire pour lutter contre ces pickpockets. Alors vous dire que la police municipale, tout comme la police cantonale d'ailleurs, est tout à fait consciente de la problématique que vous avez décrite dans votre question. Je ne peux pas vous en dire plus sur l'identité de ces personnes, vous le comprendrez bien, mais nous sommes au fait de ce problème. La police municipale est loin de rester les bras croisés. Ce que je peux vous dire, c'est que dans le cadre de ses compétences, la police municipale agit d'abord essentiellement en renforçant sa présence, en montrant l'uniforme dans les secteurs considérés comme problématiques afin de prévenir les infractions. En cas de flagrant délit, elle interpelle le ou les fautifs et les remet ensuite à la police cantonale, pour des raisons de compétences.

Le président. Merci, Madame la conseillère administrative. Nous passons maintenant aux objets dont vous avez accepté l'urgence, hier. Nous allons passer toute la soirée là-dessus... (*Rires.*) Donc on y va maintenant.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

- 6. Motion du 5 septembre 2023 de M^{mes} et MM. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Corinne Bonnet-Mérier, Christian Zaugg, James Berclaz-Lewis, Maryelle Budry, Charlotte Meierhofer, Leyma Milena Wisard Prado, Matthias Erhardt, Laurence Corpataux, Alpha Oumar Dramé, Paule Mangeat, Dorothée Marthaler Guidoni, Manuel Zwyszig, Théo Keel, Ahmed Jama, Monica Granda, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Sabine Baaboura, Vincent Milliard et Salma Selle: «Scènes ouvertes de drogue et qualité de vie dans les quartiers: replaçons l'expertise des habitant-e-s et acteurs et actrices de quartier au centre des décisions et renforçons la collaboration avec le Canton de Genève» (M-1793)¹.**

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que des scènes ouvertes de la drogue se développent en ville de Genève et ailleurs en Suisse;
- qu'il n'existe actuellement plus de lieu d'accueil pour les personnes consommant du crack à Genève, et qu'il est urgent de les prendre en considération en renforçant la politique des quatre piliers² et en trouvant rapidement un espace pour les accueillir;
- que ce sont pour une grande part des personnes en situation de précarité qui consomment ce produit, qu'à ce jour il n'y a pas de traitement médical de substitution efficace, que par contre des approches au niveau social peuvent être intéressantes;
- que certaines rues et places dans les quartiers des Pâquis, des Grottes, de la Jonction et de Plainpalais notamment, sont actuellement occupées par des personnes vendant et consommant différentes drogues;
- que cette situation tend à développer un fort sentiment d'insécurité chez les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers concernés, les impactant directement dans leur quotidien en dégradant leur qualité de vie (nuisances sonores à toute heure du jour ou de la nuit, incivilités près des habitations, commerces, etc.), comme en témoignent plusieurs pétitions, courriers et autres démarches adressés à la Ville et au Canton;
- que ces personnes touchées par ces enjeux ont des besoins, des expériences et des compétences qu'il est impératif de reconnaître et de prendre en compte;

¹ *Mémorial* 181^e année: Annoncée et motion d'ordonnancement, N° 10, p. 1521.

² <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaeane/drogen-politik/vier-saeulen-politik.html>

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

- que la problématique des scènes ouvertes et son impact dans les quartiers est multifactorielle et que les réponses à apporter ne peuvent pas uniquement être d'ordre sécuritaires ou répressives;
- que la problématique relève de plusieurs administrations, en premier du Canton de Genève, en particulier concernant le pan sanitaire et la réduction des risques¹; mais aussi de la Ville de Genève en ce qui concerne la proximité dans les quartiers,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place aussi vite que possible des séances de concertation entre les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers directement impactés par les scènes ouvertes de la drogue et les départements de la Ville de Genève concernés, et de demander au Canton d'y participer;
- de mettre en place sur cette base des actions immédiates tenant compte de l'urgence des besoins;
- d'intensifier la collaboration avec le Canton de Genève pour l'élaboration de réponses à la situation de crise actuelle, au niveau de la prévention, de la prise en charge, des interventions au niveau de la réduction des risques et de la sécurité², en renforçant la politique des quatre piliers, sur la base de la motion M 2877 votée par le Grand Conseil en mai 2023;
- d'insister auprès du Canton sur la nécessité de proposer un lieu d'accueil pour les personnes qui consomment du crack, en tenant compte de la réalité et du vécu des habitant-e-s des quartiers de la Ville directement impactés.

—***—

Préconsultation

M^{me} Livia Zbinden (EàG). Cette motion cherche à agir non seulement sur les causes mais également sur les effets du développement des scènes ouvertes de la drogue en ville de Genève, en particulier celles en lien avec la vente et la consommation de crack. Il nous semble indispensable de renforcer et de développer en amont et autant que possible les politiques publiques en lien avec cette problématique, notamment en renforçant la politique des quatre piliers ou en élaborant des

¹ «Certaines situations de précarité ou de vulnérabilité sociale nécessitent des mesures spécifiques de détection précoce, de soutien et de réduction des risques pour éviter l'apparition ou l'aggravation d'atteintes à la santé telles que des troubles psychiques, des maladies infectieuses ou liées à la malnutrition, à la toxicomanie ou encore à la consommation d'alcool, par exemples» <https://www.ge.ch/dossier/prendre-soin-sa-sante-geneve/politique-cantonale/strategie-du-canton>

² En lien avec la motion M 2877, «Redynamiser la politique des 4 piliers», largement acceptée par le Grand Conseil en mai 2023

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

plans d'action spécifiques sur la question. Cependant, nous savons que le déploiement de ces politiques publiques et les expériences vécues par les habitants n'ont pas toujours la même temporalité, et les urgences des uns ne sont pas toujours celles des autres.

Nous pensons qu'agir en amont, en adressant les causes des scènes ouvertes de la drogue, ne doit pas empêcher d'agir en aval sur les effets de ces scènes ouvertes, en s'intéressant à leurs impacts sur les différents quartiers de la ville et sur le quotidien des habitants et de personnes y travaillant, y effectuant des activités et connaissant les quartiers concernés. Quand il s'agit de politique publique, la temporalité est longue, la conception et la mise en œuvre prennent du temps alors que, depuis plusieurs mois déjà, l'expérience quotidienne de personnes vivant ou travaillant dans ces quartiers de la ville n'est tout simplement plus soutenable, il faut dire les choses telles qu'elles sont.

Les compétences entre actrices et acteurs ne sont pas les mêmes également. Tant dans les sphères politiques qu'administratives, l'expertise professionnelle de personnes travaillant dans des champs spécifiques est évidemment indispensable pour agir sur la problématique des scènes ouvertes de drogue. Cependant, celle-ci ne peut et ne doit pas remplacer l'expertise des habitants, acteurs et actrices de quartier, en particulier quand certaines décisions les impactent directement. On peut notamment penser à la construction de nouveaux centres de consommation, plus particulièrement d'une extension pour la consommation de crack – des choses qui doivent être discutées avec le public concerné. En effet, dans certains quartiers, nombreux sont celles et ceux qui subissent la charge que constituent la consommation et les scènes ouvertes de la drogue. Ce sont des questions qui doivent être adressées, qui doivent être discutées. L'expertise professionnelle doit donc pouvoir rencontrer l'expertise habitante, c'est important. En aval également, il faut prendre en compte l'expertise des quartiers pour soulager, même momentanément, le quotidien des personnes vivant et effectuant des activités dans ces quartiers et qui côtoient les scènes ouvertes.

Déplacement momentané de toilettes mobiles, renforcement de la surveillance des immeubles gérés par la Ville aux alentours des scènes de consommation, aménagement urbain, facilitation pour les terrasses ou commerces d'empiéter sur le domaine public dans des lieux peu à peu investis par les scènes ouvertes – autant d'idées à considérer et qui doivent être discutées entre administration et public.

On pourrait être tenté de penser que consulter les habitants et les acteurs des quartiers rallongerait les processus. Dans certains cas, c'est vrai. Dans ce cas spécifique, c'est très important de le faire parce que ce qui risque de se passer, c'est le contraire. Il y a vraiment besoin d'avoir un dialogue et une discussion de manière urgente mais posée sur les enjeux des uns et des autres. Il est vraiment nécessaire de s'accorder sur ces temporalités différentes et sur les manières de procéder,

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

qui sont différentes, afin de trouver des compromis qui pourront déjà, dans un premier temps, soulager les gens qui travaillent et vivent dans les quartiers. Puis, dans un deuxième temps, on peut déployer des politiques qui permettent à terme d'inverser vraiment certaines dynamiques et de recréer des climats qui sont propices et conviviaux pour tout-e-s. C'est ce que cette motion demande. Voilà pour l'explication de la motion, Monsieur le président.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 60 oui contre 6 non (2 abstentions).

Le président. Nous avons reçu un amendement de M^{me} Joëlle Bertossa pour le Parti socialiste, comme ça vous le savez. Monsieur Alpha Dramé, vous avez la parole. (*Remarque.*) D'accord, c'est une erreur. Madame Ana Maria Barciela Villar, c'est à vous.

M^{me} Ana Maria Barciela Villar (Ve). Merci beaucoup, Monsieur le président. Permettre à tous de vivre en bonne santé, promouvoir le bien-être de tous à tout âge sont des conditions essentielles au développement d'une société saine. L'Etat, garant du bien commun, doit veiller sur toute la population. Si des restrictions économiques s'imposent dans les domaines du social ou de l'environnement, cela entraînera à court terme une dégradation de l'état de santé de la population ainsi que de ses conditions de vie. (*Le président sonne la cloche.*) On se dirige pas à pas vers un système libéral basé sur le profit et la rentabilité, sans tenir compte de ceux qui n'arrivent pas à faire face. L'Etat doit veiller à une répartition équitable de la richesse afin de ne pas laisser la population plus précaire à la marge de la société.

Qui sont ces personnes qui fréquentent les milieux de la drogue? Votre fils, votre frère, votre ami, votre conjoint, des personnes que le désarroi, à un moment de leur vie, a conduites à se réfugier dans la prise de substances illicites. À quel moment avons-nous déçu leurs attentes? A quel moment ont-ils basculé dans la consommation? Combien de douleur, de frustration, de solitude, de maltraitance, d'abandon pour en arriver là? Se voiler la face, rendre responsables seulement ceux qui consomment, sans mesurer l'impact des politiques restrictives envers les plus démunis, ne fera qu'aggraver le problème.

Les responsables du Quai 9 nous ont alertés depuis longtemps quant au manque de moyens pour faire face à une consommation de produits illégaux à la hausse, comme le crack. Ce marché à très bas prix a trouvé rapidement une demande dans notre ville, auprès des personnes précaires, qui avaient besoin d'un produit stimulant à un moment de leur vie. Le Quai 9 a demandé la mise en place d'un local dédié avec des espaces pour le repos. L'absence de réponse à cette demande a poussé les consommateurs de crack à se retrouver en dehors de

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

cet espace. Donner des moyens aux professionnels qui y travaillent permettra de mieux connaître la problématique et d'anticiper des actions de prévention rapidement. Créer des lieux d'accueil pour ces personnes, s'adapter à ces besoins est une obligation de la part du Canton, responsable des mesures de prévention en lien avec la santé de ses citoyens.

Des mesures sont nécessaires pour lutter contre une consommation de drogue inadaptée, excessive et sans contrôle dont seul bénéficie un marché qui s'enrichit sans tenir compte ni de vous ni de moi, car seul le profit l'intéresse. Réduire les inégalités, donner des moyens à chaque personne, quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son statut légal et sa situation socio-économique, tout cela permettra à chacun de vivre tout au long de sa vie dans de meilleures conditions. En effet, agir sur le long terme sera de l'intérêt général. Le parti des Verts vous demande de soutenir cette motion, qui relance le débat sur les actions et les moyens à mettre en place, à court et à long termes, pour réduire la consommation des substances illicites dans notre ville. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Ah, c'est déjà à moi... Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, les bras m'en tombent. Les bras m'en tombent... Vous venez maintenant, l'Alternative, la bouche en cœur – vous leur transmettez, Monsieur le président – pour nous dire qu'il faut agir dans le quartier des Pâquis. En ce qui nous concerne, nous et toute la «non-Alternative», on va dire, c'est ce que nous demandons depuis des mois: l'action des polices municipale et cantonale, l'installation de caméras, la fermeture du préau, à laquelle vous vous êtes opposés, mais jusqu'au bout de la nuit, pendant des mois... Cela fait plus de dix-huit mois que nous réclamons des mesures et que vous vous y êtes toujours opposés. Alors ne venez pas maintenant, la bouche en cœur, nous demander de prendre des mesures! Vous vous moquez de monde! Vous vous moquez des citoyens de cette ville!

La fermeture du préau... Elle a mis plus d'une année avant d'être provisoirement effective, avec des barrières trop basses. Et la fermeture définitive est – à nouveau – reportée à l'année prochaine... Et encore! On ne sait pas si ce ne sera pas, comme le disait tout à l'heure M^{me} Magnin, remis aux calendes grecques... Vous vous êtes toujours, toujours, toujours opposés et ce n'est que dix-huit mois après les premières demandes, dont celle de M^{me} Kitsos, que du bout des lèvres vous avez accepté – et certains socialistes y étaient encore opposés – que le Conseil administratif puisse, enfin, fermer ce préau.

Que des patrouilles de police soient renforcées, que la collaboration avec la police cantonale soit renforcée – ça se fait... Vous voulez maintenant venir avec la bouche en cœur en disant: «Oui, c'est nous que cela préoccupe...» En effet, les habitants du quartier ont fait des pétitions, ils ont écrit à des conseillers

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

municipaux – y compris à nous et nous les avons rencontrés... Et puis maintenant, subitement, ah! vous vous dites: «On risque de perdre des électeurs aux Pâquis. Faudrait peut-être qu'on agisse...» Vous vous moquez du monde, avec cette motion et la façon dont vous agissez. Vous vous moquez des citoyens de cette ville, et notamment de ceux des Pâquis, dans cette problématique. Et votre motion, elle ne vaut pas pipette. Et nous ne voterons pas en sa faveur. J'ai dit.

M. Eric Bertinat (UDC). Contrairement à ce que les deux intervenants de la gauche ont dit, cette motion – qui n'est qu'une motion, je le rappelle – ne relance aucun débat. Elle met sur pied un curieux échafaudage fait de concertations entre les habitants et les acteurs des quartiers qui nous laisse dans un flou absolument total. Qui sont ces gens? Quelles sont leurs compétences? Pourquoi interviennent-ils, si ce n'est peut-être évidemment pour dénoncer les nuisances que produisent les scènes de la drogue? Les scènes de la drogue sont toujours, je le souligne, défendues par la gauche et donnent à ces personnes une légitimité que je ne comprends pas. Je ne vois pas quelles seront les décisions qu'elles prendront (*remarques*) sur la base...

Le président. Excusez-moi, le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral-radical, vous êtes bien dissipés depuis le début de la séance, là s'il vous plaît. Si vous voulez discuter, allez dehors (*remarques*). Mais bien sûr, le Parti libéral-radical et le Parti démocrate-chrétien, vous discutez depuis le début de la séance, je n'entends que ça. (*Remarque.*) Mais vous aussi. S'il vous plaît...

Une voix. Si on ne peut plus déconner...

(*M. Bertinat émet un petit rire.*)

Le président. Monsieur Kevin Schmid, s'il vous plaît, vous faites partie du Parti libéral-radical, vous aussi, vous savez, quand je parle. Est-ce que vous pouvez écouter M. Bertinat? (*Remarque.*) Monsieur Kevin Schmid, s'il vous plaît, ou vous vous asseyez ou vous allez dehors. Merci... Monsieur Eric Bertinat, vous pouvez y aller.

M. Eric Bertinat. Je me posais donc la question: quelles sont donc les compétences, quels cercles d'influence peuvent avoir les habitants et les acteurs des quartiers, que la motion intitulée «une base»? Il s'agit de la deuxième invite: «de

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

mettre en place sur cette base – je crois comprendre que c'est cette concertation entre habitants et acteurs – des actions immédiates – je me demande comment ça va être possible – en tenant compte de l'urgence des besoins.» Je relève au passage que c'est quand même très curieux, cette proposition... On a l'impression que les conseillers municipaux des quartiers concernés ne sont pas dans le coup... Enfin, vous n'êtes donc pas au courant de ce qui se passe dans votre quartier? Faut-il que ce soit les habitants qui prennent votre rôle pour qu'enfin ça bouge et pour qu'on ait des actions immédiates? Vous me permettez de relever cette incohérence, qui n'est qu'une incohérence parmi tout ce qu'on entend et tout ce qui s'écrit dans vos rangs... On est vraiment très surpris par ce genre de choses...

Deuxième remarque: vous mettez en avant la motion M 2877, votée au Grand Conseil. Il faut quand même qu'on regarde un petit peu les dates de cette motion. Elle a été adoptée par le Grand Conseil le 11 mai 2023, c'est-à-dire juste avant les vacances. On ne sait donc pas du tout quels sont les effets qui seront déployés par cette motion, quelles suites seront données par le Conseil d'Etat. Et vous venez avec cette motion en nous disant que, voilà, on doit absolument insister auprès du Canton? Là aussi, il faut croire que vous n'avez pas de députés dans vos rangs, que vous n'avez pas de contacts avec vos députés et qu'ils ne peuvent pas transmettre vos demandes. (*Remarques.*) Je suis très surpris... Je prends la gauche en général, donc hein, je ne fais pas une fixation sur l'aile radicale de ce délibératif... Mais enfin, je suis très surpris qu'on en vienne à se cacher derrière cette motion d'ordre cantonal, qui a été amendée. Il y a eu un travail de commission extrêmement intéressant, un travail de commission peu clivant, il y a vraiment eu un travail de recherche pour aboutir à quelque chose qui se tienne, qui réponde aujourd'hui à cet immense problème que nous pose la drogue. Là, maintenant, on ne sait pas exactement ce que va faire le Conseil d'Etat. Venir avec cette motion n'est donc pas très utile pour nous dire qu'on doit insister auprès du Canton. Eh bien oui, on peut insister... Vous pouvez aussi insister auprès de vos députés.

Et puis troisième remarque – un peu hors de la motion, mais je voulais quand même attirer votre attention sur un point précis. La scène de la drogue est en train de se modifier terriblement sous nos yeux. Il faut aller voir un petit peu ce qui se passe en Afghanistan. L'Afghanistan est sous l'oppression des talibans et ces derniers ont déclaré que c'en était fini de l'opium. La culture de l'opium, dorénavant en Afghanistan, c'est terminé. Ils y ont mis fin de manière tout à fait brutale – on les reconnaît –, puisqu'ils y sont allés à coups de napalm sur les champs de pavots. Selon les spécialistes, cela représente entre 80 et 95% du marché, qui ainsi ne sera plus alimenté. Cela ne va pas diminuer l'addiction des personnes qui sont sous l'emprise de la drogue. Que vont-elles faire? Elles vont simplement avoir recours à des drogues de synthèse certainement plus puissantes, plus nocives pour la santé et qui vont encore plus les enfoncer dans leur addiction. S'il est une chose qu'il va falloir faire, c'est déjà intervenir auprès de nos jeunes pour attirer leur attention, une fois de plus, sur les méfaits de la drogue...

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

Le président. Il vous faut conclure, Monsieur le conseiller municipal.

M. Eric Bertinat. Et non pas venir avec des espèces de couches de mille-feuille, comme si les élus ne pouvaient pas relayer ce qu'il y a dans les quartiers. Je vous remercie, Monsieur le président.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Quand on lit cette motion ou plutôt après avoir entendu les motionnaires, il y a déjà des présupposés qui mériteraient d'être questionnés. Par exemple, venir dire que ceux qui se droguent sont des personnes précieuses, je crois que c'est abusif. On devrait plutôt dire qu'en se droguant, surtout avec le crack, on risque bien de tomber dans la précarité. La drogue peut toucher tous les milieux, et je crois que d'en faire de nouveau une affaire de pauvres, c'est mal connaître le monde de la drogue. Revenons sur les propos lénifiants, sur le fait que les drogués sont des personnes, qu'ils ont des besoins, qu'ils ont des expériences qu'il est impératif de connaître et de reconnaître... eh bien oui, toute personne a certainement des compétences et des qualités, mais une fois droguée, il faut reconnaître que sous l'influence du crack, ses compétences disparaissent aussi bien souvent.

Bref, on a une fois de plus une motion remplie de belles intentions, avec une gauche qui veut se faire passer pour plus sensible, plus humaine et plus préoccupée par ces problèmes de drogue... Mais quand on regarde les invites, on est un peu estomaqué. En effet, la première invite – je ne vais pas lire toutes les invites entièrement – demande «de mettre en place aussi vite que possible des séances de concertation entre les habitant-e-s et acteurs et actrices», etc. Je sais que M^{me} Esther Alder avait déjà mis des centres, des points Info, je crois (*ndlr: il s'agit des Points info-services, dont le premier a été inauguré le 19 septembre 2013*), où il y avait la possibilité pour les habitants de discuter de problèmes. Je pense donc que cela existe depuis fort longtemps.

Ensuite, on demande «des actions immédiates», on demande d'intensifier la collaboration avec le Canton de Genève pour agir «au niveau de la prévention, de la prise en charge» et «d'insister auprès du Canton sur la nécessité de proposer un lieu d'accueil», etc. Mais à la lecture de cette motion, on a un peu de la peine à comprendre que ce domaine de la santé, ce domaine de la drogue, est entièrement géré en Ville par une magistrate de gauche socialiste et dans le Canton, par une conseillère d'Etat socialiste. Peut-être que si vous faisiez de temps en temps des caucus pour essayer de discuter... Parce qu'on a vraiment l'impression que c'est presque insultant vis-à-vis de la conseillère d'Etat de la part de notre magistrate. On a l'impression que rien ne se fait et que vous êtes en train de porter une accusation, alors que c'est quand même votre parti qui s'occupe de ce problème. Je vous rappelle que le pan sanitaire relève uniquement de la compétence du Canton

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

– mais enfin, cela n'empêche pas, comme vous le demandez, qu'il y ait des collaborations. On espère quand même qu'une coopération entre des élus de même parti soit plus facile.

Ce que propose le Parti libéral-radical, c'est que cette motion – qui en soi n'est pas mauvaise – soit directement renvoyée au Conseil administratif, parce que finalement, c'est du ressort de la magistrate et de la conseillère d'Etat en charge de la santé et de la prévention au Canton, c'est-à-dire Carole-Anne Kast et Christina Kitsos... (*Remarque.*) Pas de la santé mais de la police et de la sécurité... (*Remarque.*) C'est M^{me} Carole-Anne Kast qui est directement en charge des problèmes de drogue aux Pâquis. Nous avons aussi une magistrate de gauche, qui est très impliquée là-dedans. On peut donc penser qu'il n'y a pas besoin de séances et d'auditions multiples puisque c'est finalement une collaboration qui peut aller de soi. Je pense que cette motion, le Conseil administratif saura l'appliquer et la mettre en action, raison pour laquelle le Parti libéral-radical propose qu'elle soit directement renvoyée au Conseil administratif. Merci.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Chères et chers collègues, l'urgence de la situation actuelle liée à l'augmentation de la consommation du crack est aujourd'hui largement admise. Le développement a été extrêmement rapide et fort. Il y a des préoccupations pour les personnes qui consomment, il y a toutes les préoccupations pour la présence du deal dans les différents quartiers. Je voudrais le préciser, ce n'est pas une motion conçue spécialement pour les Pâquis. Elle concerne vraiment tous les quartiers qui sont aussi touchés: les Grottes, la Jonction, autour de l'Usine, le quai du Seujet, Plainpalais et d'autres endroits encore. Il y a eu beaucoup d'articles dans les médias, bien sûr.

La question se pose. Comment y répondre? Cette question interpelle largement les professionnels, elle interpelle aussi beaucoup les politiques, autant au niveau de l'Etat que de la Ville et des différentes communes. Elle suscite de nouvelles questions. C'est un défi que d'y répondre. On n'a pas, aujourd'hui, de traitement médical de substitution évident, de solution thérapeutique à proposer telle quelle. On doit donc les inventer. C'est pour cela que la collaboration est si nécessaire. Bien que le cadre d'intervention soit toujours défini par la politique des quatre piliers – prévention, prise en charge et thérapie, réduction des risques, répression et sécurité –, qui reste la référence, il s'agit de l'adapter au contexte actuel. Effectivement, comme cela a été dit, la motion M 2877 a été votée récemment. Je vous invite vraiment à en lire le rapport, parce qu'il est extrêmement intéressant au regard de la situation actuelle.

L'étude d'Addiction Suisse sur la situation à Genève, publiée en mai 2023, donne aussi beaucoup d'éléments pour affiner la compréhension des personnes qui consomment. Elle propose des approches pour les professionnels. Elle relaie

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

aussi les avis des professionnels. Il est vrai qu'ils parlent d'un lieu d'accueil nécessaire mais aussi de la nécessité de se déplacer pour aller vers les personnes qui ne consultent de loin pas systématiquement. Il y a un troisième axe sur les questions autour du trafic et des nuisances publiques dans les lieux où se passent les choses. Il n'y a pas de réponse unique. La réponse ne peut être que multifactorielle. Aucune mesure, qu'elle soit médicale, sécuritaire ou sociale, n'est suffisante en elle-même. On ne peut qu'élaborer des mesures tenant compte des différents niveaux.

Cette motion cherche à mettre au centre l'environnement, le contexte dans lequel ça se passe ainsi que les habitants, les habitantes, les commerçants, les différentes associations qui sont dans les quartiers et qui assistent, souvent de manière assez impuissante, à ce qui se passe sous leurs yeux. «Avant, j'avais l'habitude d'aller avec mes enfants sur la place des Grottes», me disait une mère des Grottes. Elle a ri: «Aujourd'hui, l'idée ne me vient même plus.» Aux Pâquis, une habitante rappelle qu'on parlait d'occupation positive. Aujourd'hui, ces lieux pour lesquels on s'est battu sont tellement occupés par ce monde-là, qu'on ne voit pas comment reconquérir l'espace. Les quartiers concernés ont réagi par des pétitions – on en a encore voté une ce soir –, par des courriers, différentes actions. Inquiétude, crainte, colère sont largement exprimées, et des propositions sont faites. Pour les habitants, les commerçants et les associations, c'est important d'être entendu. La reconnaissance d'un vécu difficile voire intolérable est essentielle. Ce n'est bien sûr pas suffisant. Des espaces d'échanges, de réflexion collective, de récolte de propositions concernant l'espace public sont nécessaires.

Le président. Vous en êtes à cinq minutes, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Brigitte Studer. Je vais résumer. La majeure partie incombe à l'Etat, c'est évident, on l'a dit. En revanche, la partie proximité dans les quartiers appartient à la Ville. Nous souhaitons que cette préoccupation autour de l'espace public soit au centre de l'attention de tous. Nous souhaitons qu'une attention particulière soit portée au vécu des riverains mais aussi à leurs réflexions, à leurs propositions. Donnons un signe aujourd'hui, en envoyant directement cette motion au Conseil administratif. En effet, la problématique a été étudiée en commission mais surtout, c'est maintenant que ça se passe et c'est maintenant qu'il faut envoyer ce signe. Merci.

M^{me} Fabienne Beaud (LC). Je voulais juste rappeler qu'effectivement depuis, je crois, le début de cette législature, nous avons traité des motions, des pétitions concernant le quartier des Pâquis. Le Centre comprend la préoccupation

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

des habitants et des habitantes et surtout des commerçants qui vivent aux Pâquis. C'est pour cette raison que le Centre a déjà voté en faveur de la fermeture du préau de l'école des Pâquis.

Aujourd'hui, le Centre est préoccupé par cette problématique qui envahit les rues de Genève. Je pense qu'une discussion avec les habitants et les habitantes des divers quartiers, ainsi que des séances ouvertes sur des thématiques précises pourraient être une bonne chose. En revanche, la décision finale appartient au politique, parce que seul le politique pourra décider de ce qui est le plus important pour notre population, en ville de Genève, et pour tous ceux qui sont dans la souffrance.

On rappelle qu'à Genève, la lutte contre la drogue est basée sur les quatre piliers. Ils ont été créés en 2012 et ils devraient tomber à échéance en 2024. Je pense donc qu'il faut laisser le politique décider. Le Centre est donc favorable au renvoi direct au Conseil administratif pour que la meilleure solution soit trouvée, afin de rendre la paix, en tout cas dans le quartier des Pâquis et peut-être aux Grottes. Merci.

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. Madame Joëlle Bertossa, vous vous êtes retirée de la liste. Madame Paule Mangeat, c'est à vous.

M^{me} Paule Mangeat (S). Je vais simplement rappeler ce qu'est la vie d'un habitant qui vit au-dessus d'une zone de deal. Les terrasses, partout à Genève, ferment à minuit, en semaine. La zone de deal ferme à cinq heures du matin. Sur les terrasses, il y a parfois cinq ou six personnes qui s'attardent un peu. La zone de deal, aux Pâquis, c'est trente personnes qui restent, jusqu'à cinq heures du matin parfois. C'est trente personnes qui hurlent. C'est trente personnes qui se battent. C'est trente personnes qui mènent leur vie comme si les habitants n'existaient pas.

Ce sont des enfants qui ne sortent plus jouer trois étés de suite, parce qu'il y a du deal tout autour du préau. Le deal autour du préau, on peut se demander ce que c'est. Ce sont des armes blanches, des barres de fer, des cutters, des bagarres entre dealers, des guerres de territoire. C'est la drogue qui traîne dans tous les coins, parce que les dealers la cachent dans les jeux d'enfants, dans le pourtour du préau et dans les plantes, tout autour du préau.

On peut s'interroger sur ce qu'est une vie d'enfant, quand à dix, onze ou douze ans, on doit sortir accompagné de ses parents ou de sa tante pour aller jouer dehors, en été. On peut s'interroger sur les photos que les magistrats ont reçues, cet été, montrant des enfants qui regardent se dérouler, devant eux, une bagarre à

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

coup de lames de 30 cm et de barres de fer, sans réagir, sans se rendre compte du danger ni de la nécessité de fuir face à des guerres de gangs de quinze personnes, des deux côtés, en plein milieu des Pâquis, en pleine journée. On peut se demander comment les enfants peuvent assister à ça, sans se rendre compte du danger... Simplement parce que c'est leur quotidien. C'est le quotidien des enfants des Pâquis, c'est le quotidien aussi des enfants des Grottes, c'est le quotidien aussi de certains enfants de la Jonction et d'autres endroits, à Genève. Le quotidien de ces enfants commence aussi par des journées où, en sortant de leur appartement pour aller à l'école, ils voient que des gens ont déféqué dans l'escalier qui leur permet de sortir de l'immeuble. Ce qui fait que les enfants ne sortent même plus de chez eux sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte. Pour les enfants qui vivent autour d'une zone de deal, la perte d'autonomie remet en question leur développement.

On peut rappeler aussi que pour les femmes, cela veut dire ne pas oser rentrer seules, le soir, chez elles. Cela veut dire que même accompagnées de leur compagnon, mari ou ami, elles ne se sentent pas en sécurité, tant qu'elles n'ont pas fermé à clé la porte de leur appartement.

Cela veut dire que quand la police arrive pour faire des contrôles, les dealers se réfugient dans les immeubles. Alors, personne n'a intérêt à sortir de chez soi, tant que la police n'est pas partie, parce que personne ne veut croiser le chemin des dealers dans les immeubles, tellement ils sont en état de surexcitation. Cela veut dire que le bruit, les nuisances perpétuelles, le manque de sommeil font partie intégrante du quotidien d'un habitant de ces quartiers.

A côté de tout cela, ils n'ont pas accès aux services de la Ville, ils n'ont pas accès aux magistrats, ils n'ont pas accès à toutes ces discussions qui sont faites en leur nom, soi-disant, mais qui ne donnent absolument aucun résultat sur le terrain. Cette motion rappelle qu'il faut communiquer en permanence avec les habitants. Elle rappelle qu'il faut absolument que les habitants soient partie prenante, intégrante, de toute décision. Elle rappelle que durant des années, les habitants ont fait des propositions pour améliorer les situations et qu'ils n'ont jamais été pris en considération. Voilà, ça c'est la réalité des habitants qui vivent au-dessus de zones de deal.

Nous, en tant que conseillers municipaux, nous ne sommes rien d'autre que des habitants. Nous n'avons pas accès non plus à ces réunions entre le Canton, la Ville et d'autres acteurs de terrain. Nous ne pouvons pas, comme la droite le prétend, tout faire. En tant que conseillers municipaux, nous pouvons seulement remonter les informations. Cette motion fait remonter les situations catastrophiques et dramatiques que vivent certains quartiers de notre ville, en ce moment.

Enfin, on peut s'interroger sur les causes de la drogue. Si on ne peut pas agir sur le trafic – car manifestement on n'en a pas les moyens, ni en ville ni à Genève

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

–, on peut s'interroger sur les causes qui amènent peu à peu les personnes à se droguer. On sait que l'enfance en danger est un facteur de risque extrêmement important. L'enfance abusée, l'enfance violentée est un facteur de risque dans le développement d'un parcours de drogué. Comment agit-on en amont pour que ces enfants soient mieux protégés, soient mieux mis au courant des risques d'addiction, soient mieux préparés aux difficultés? On sait que la dépression aussi facilite la chute dans l'addiction. Comment prévient-on les dépressions? Que peut-on mettre en place en amont pour que ces personnes ne tombent pas dans la drogue ou qu'elles puissent s'en rendre compte rapidement et chercher rapidement de l'aide si cela arrive?

Le président. Vous en êtes à cinq minutes, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Paule Mangeat. Voilà, pour toutes ces raisons, le Parti socialiste va soutenir cette motion puisqu'il l'a signée. Merci. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Dany Pastore (MCG). Quoi qu'on en dise, je remercie M^{me} Paule Mangeat pour son exposé, qui est excellent. Ce serait le moment de prendre conscience! Je pense que si la situation actuelle est telle, c'est parce que certains partis politiques, au moment décisif, ont été beaucoup trop complaisants et n'ont pas su prendre de bonnes dispositions. Mais oui, les drogués, les dealers, ce sont des malades, il faut être gentil... il ne faut pas les embêter... il faut les soigner, etc. A l'heure actuelle, je pense que pour finir ce sont les habitants, qui eux ont une vie plutôt normale, qu'il faudra soigner à cause du quotidien qu'ils sont en train de côtoyer chaque jour. Et pensez bien à une chose, braves gens! Le drame, ce sont les enfants. Ils sont petits, ils sont à l'école, ils sont en éducation, ils apprennent. Et alors que vont-ils en déduire? Que la scène, dans laquelle ils vivent actuellement, c'est le monde moderne, c'est normal. Vous allez en faire quoi de ces enfants, qui seront sous cette influence néfaste et nauséabonde? Il est temps, Mesdames et Messieurs, de prendre de grandes décisions et non plus de jouer du violon. Il y en a marre...

À un certain moment – vous n'étiez pas encore là, à l'époque, vous n'étiez pas nommés –, on avait réclamé un renfort de 200 policiers, répartis entre les agents de la police municipale (APM) et ceux de la police cantonale. Certains – évidemment de la gauche – ont dit: «On ne va pas faire de Genève un Etat policier.» Je le conçois, car comme en toute chose, il y a du bien et il y a du moins bien voire du mal. Mais enfin, au vu de la situation, on pourrait former une police spécifique à ce genre de problème pour éradiquer ce qui se passe à Genève. Avant, on disait:

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

«Ils sont aux Pâquis, ils sont à la gare.» Maintenant, ils sont partout et il y en a de plus en plus. Mais évidemment, dans votre petit confort quotidien, dans vos petits appartements bien protégés, bien chauffés, qui ne se trouvent pas dans ces quartiers, vous ne voulez rien voir, vous vous mettez de la peau de saucisson devant les yeux. Il est temps que la Ville gère! Vous gérez la Ville, Mesdames, Messieurs. Il est temps de prendre de bonnes décisions.

Alors on va dire, par exemple, que les drogués, les dealers, ce sont des malfrats. Si on arrivait à éradiquer les consommateurs, il n'y aurait plus de marché. C'est tout con, c'est tout simple. On enlève les gens, on les soigne pour qu'ils ne prennent plus de drogue et il n'y a plus rien à vendre. Ils seront bien obligés de s'en aller. Et je vous prie de croire que j'ai croisé ce genre d'individus, car je vais dans tous les quartiers de la ville, où on me demande et où on me sollicite, vu ma charge et éventuellement ma sympathie. Ils sont partout, que ce soit discrètement ou même ouvertement.

Vous voyez l'école des Pâquis, parce que les gens en ont ras le bol et s'ils en ont ras le bol, c'est parce que les mesures qui devaient être prises ne l'ont pas été. Et ce n'est plus le temps des blablas, des ci et ça, c'est vraiment le temps d'éradiquer cette... pandémie, pourquoi pas? Pandémie, oui. C'est pire qu'un virus et ça se développe, il y en a toujours de plus en plus. Renseignez-vous un peu sur les sondages de la police et autres, et vous verrez que ce n'est pas en diminution mais en augmentation. La mauvaise idée c'est d'avoir fermé les rues... (*M. Pastore s'adresse à l'une des magistrates.*) Oui, oui, oui, Madame, je vous vois... c'est d'avoir fermé les rues car vous avez fabriqué un ghetto et, à l'heure actuelle, ils sont quasiment chez eux autour de cette école. C'est bien regrettable. Donc je vous en supplie humblement, sympathiquement, arrêtez de jouer du violon et prenez les bonnes décisions, qu'elles soient catégoriques. Je vous remercie.

M. Daniel Sormanni (MCG). Trois mots encore. Je pense que cela mérite encore quelques mots. Aujourd'hui, avec le développement de cette consommation du crack, il est évident que c'est encore plus difficile d'intervenir que ça l'était, il y a quelques années. SGS Solidarité Pâquis dénonce cette situation depuis avant le Covid-19. Il n'y avait alors que deux ou trois vendeurs de crack. Aujourd'hui, ils sont trente. Et pendant toute cette période, on ne vous a pas entendus, du côté de l'Alternative... Vous avez refusé toutes les propositions qui ont été faites par l'autre partie de la salle. C'est donc un petit peu facile de venir avec cette motion pour récupérer cette problématique. Les quatre invites enfoncent des portes ouvertes: c'est en train de se faire car en effet, la motion a été acceptée au Grand Conseil. Les choses vont essayer d'être faites.

Mais il y a longtemps qu'on aurait dû intervenir et beaucoup plus fermement. Eh bien, vous n'en avez pas voulu, à l'époque. De même, vous avez refusé de

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

fermer le préau et il a fallu dix-huit mois de bataille pour qu'enfin vous acceptiez que ça se fasse. Et encore! Ce n'est pas terminé, puisque ce n'est que provisoire.

Je pense que c'est trop facile de récupérer les habitants des Pâquis qui pleurent et qui nous ont une fois encore relancés – comme nous, vous avez tous reçu leur missive de deux pages – ainsi qu'ils le font depuis 2019... 2019, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux... Vous avez fermé les yeux. Vous n'avez pas mis des rondelles de saucisson, comme disait mon collègue Daniel Dany Pastore... Comme vous êtes véganes, vous avez mis des rondelles de concombre devant les yeux pour ne pas voir la réalité. Et maintenant, vous vous apercevez que c'est la catastrophe et vous voulez récupérer la situation. Vous faites tout faux, comme d'habitude. Et je trouve cela plutôt désolant. Je serais à votre place, j'aurais honte de vouloir récupérer cette problématique alors que vous n'avez rien fichu pendant quatre ans. Bravo.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Madame Joëlle Bertossa, vous avez la parole. Pouvez-vous aussi nous présenter votre amendement, s'il vous plaît?

M^{me} Joëlle Bertossa (S). C'est précisément ce que j'allais faire, Monsieur le président, si vous le permettez. Est-ce que je peux aussi parler avant? ... Ou pas?

Le président. Ah non, non, vous pouvez tout faire.

M^{me} Joëlle Bertossa. Je vous taquine... Je comprends que la droite soit déboussolée par un problème si complexe. Je pense que ce soir, nous sommes tous déboussolés par rapport à ça. Nous monter les uns contre les autres, face à ce genre de motion, je ne comprends pas très bien à quoi cela servirait... Eh non, ce n'est pas électoraliste que de se préoccuper des habitants et de toutes les personnes concernées par ce problème.

Une motion, déposée il y a quelque temps par ma camarade Paule Mangeat, précisait d'ailleurs par le menu tous les moyens que nous avons à disposition, à notre échelle assez modeste de la Ville, pour essayer de juguler ce problème – à défaut de le régler, car il ne date pas de la majorité de la gauche aux municipales, bien malheureusement... C'est un problème très vieux, très ancien mais s'y atteler est toujours positif, me semble-t-il, comme avec cette motion, qui veut écouter les habitants.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

Dire que ce ne sont que les socialistes qui gèrent ce problème, c'est drôle, ce lapsus! C'est oublier que Maudet n'est pas qu'à la Mobilité mais qu'il est aussi à la Santé... Nous nous réjouissons beaucoup de la bonne collaboration de dames, qui elles aussi agissent avec leurs propres moyens pour essayer de trouver des solutions. J'ai envie de citer M^{me} Marie Barbey-Chappuis, M^{me} Kast, qui vient d'arriver à la Sécurité – on se réjouit – et également M^{me} Kitsos.

Monsieur Sormanni – vous transmettez –, on n'écoute pas les habitants aux Pâquis... Vous oubliez, on ne va pas revenir là-dessus, qu'ils étaient divisés par rapport à la fermeture du préau et que ce n'est qu'un des enjeux ou qu'une des solutions probables à la complexité, je l'ai déjà dit, de ce problème. Justement, les habitants, on les écoute, on les écoute aussi dans leur diversité, dans leur complexité, dans leur expérience. Pour moi, les habitants expérimentent les nuisances. M^{me} Paule Mangeat l'a d'ailleurs très bien décrit tout à l'heure.

En revanche, et j'en viens à notre amendement, ce sont les professionnels qui possèdent l'expertise, comme, dans ce cas-là, l'association Première Ligne. Elle gère le Quai 9 et a dû à contrecœur, je tiens à le souligner, refuser les usagers de crack à la suite de plusieurs agressions envers les collaborateurs mais aussi entre usagers. Cette association est la seule qui possède les outils et les compétences pour tenter d'aider et d'accompagner les consommateurs de cette drogue dévastatrice. Notre amendement remplace la quatrième invite et demande:

Projet d'amendement

«de soutenir auprès du Canton la mise en place d'une extension de l'actuel local Quai 9 pour accueillir les consommatrices et consommateurs, permettre la consommation de crack à moindre risque et sous supervision, offrir un espace de repos, en tenant compte de la réalité et du vécu des habitantes et des habitants des quartiers de la ville directement impactés, et contribuant donc activement à la pacification des quartiers affectés par l'existence de scènes de consommation, en plus de l'action des polices municipale et cantonale, responsables de la sécurité du domaine public.»

Aujourd'hui, les consommateurs de crack sont tous dehors et, nous en sommes tous d'accord, les nuisances sont importantes. Créer un tel local contribuerait activement à pacifier les quartiers et à aider leurs habitants ainsi que les usagers, et ce, je le souligne aussi, avec l'aide active des polices cantonale et municipale. Merci beaucoup. (*Applaudissements.*)

(Remarque de M. Daniel Dany Pastore.)

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

Le président. Merci, Monsieur Daniel Dany Pastore. Vous aurez deux de vos collègues qui prendront la parole après vous, je pense. Alors s'il vous plaît écoutez-les aussi. Monsieur Amar Madani, vous avez la parole.

M. Amar Madani (MCG). Mesdames les conseillère municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je salue ou plutôt nous saluons la prise de conscience un peu tardive de la gauche sur la gravité de cette problématique de la drogue et de ses effets collatéraux sur les citoyennes et les citoyens de notre canton. Je rappelle, Mesdames et Messieurs, que le Mouvement citoyens genevois a tiré la sonnette d'alarme, il y a des années déjà, et à chaque intervention la gauche, toute la gauche, a posé son veto.

Maintenant, on vient avec un constat qu'on partage bien évidemment. En revanche, le remède ou les remèdes proposés ont complètement raté la cible, dans la mesure où les propositions avancées ont déjà été discutées et expérimentées à maintes reprises. A l'heure actuelle, nous n'avons pas besoin d'une motion pour mettre en place des séances de concertation, parce que la Ville l'a fait et le fait très bien.

Deuxièmement, la collaboration avec le Canton se fait régulièrement et le département de M^{me} Marie Barbey-Chappuis est très actif en la matière.

Quant à mettre à disposition un endroit pour consommer le crack, cela me rend perplexe. D'ailleurs, cette problématique est du ressort du Canton.

C'est pour ces raisons, Mesdames et Messieurs, que le Mouvement citoyens genevois n'est pas convaincu par ces propositions et souhaite qu'on aille encore plus loin dans la lutte contre ce fléau, qui empoisonne la vie des Genevoises et des Genevois, compte tenu de l'urgence de cette problématique. Je vous remercie.

(La présidence est momentanément assurée par M^{me} Yasmine Menétrey, secrétaire.)

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe maintenant la parole à M. Vincent Milliard.

M. Vincent Milliard (Ve). Merci, Madame la présidente de séance. J'avoue que je suis un peu atterré par les débats. Je pensais qu'on allait réussir à avoir une certaine unanimité au sein de ce plénum, à l'image de ce qui a été voté au Grand Conseil, sur cette motion qui a déjà été discutée. Je vois que, malheureusement,

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

certains dans ce plénum préfèrent taper sur une partie de l'hémicycle, alors que toutes et tous, nous partageons le même constat, et je trouve cela extrêmement dommage.

Comme il a été dit que cette problématique relevait d'une compétence cantonale, j'en profite pour rappeler que jusqu'à peu, le ministre de la Santé et de la Sécurité n'était autre que M. Poggia. (*Applaudissements.*) Jusqu'à preuve du contraire, il n'était pas de gauche, et a priori, il n'a pas eu plus de résultats que les autres magistrats qui ont été en charge avant lui.

Sur une compétence partagée comme celle de la drogue, nous devons tous discuter, nous devons tous nous coordonner et nous devons tous retrouver nos manches. Je trouve un peu dommage que le débat ait été malheureusement amené sur ce terrain-là par une certaine partie de l'hémicycle. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

La présidente. S'il vous plaît, un petit peu de silence, merci. La parole est à M^{me} Danièle Magnin. (*Remarque de M. Daniel Sormanni.*) S'il vous plaît, Monsieur Daniel Sormanni... La parole est à M^{me} Danièle Magnin, merci.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Merci, Madame la présidente de séance. Je voudrais rappeler que lors de la première législature, pour laquelle j'avais été élue – c'était de 2007 à 2011 –, je m'étais déjà exprimée à propos de l'école de Pâquis-Centre. On y avait découvert un cadavre et la police alertée avait eu tout juste le temps de l'évacuer avant l'arrivée des enfants. C'est gravissime. Il se passe des choses horribles et on ne protège pas nos préaux d'écoles.

Le temps a passé. Je me suis aussi exprimée à propos d'autres lieux qui étaient des scènes ouvertes de la drogue. J'ai parlé du désarroi des habitants, des allées souillées, du verre brisé, de tout ce que d'autres ont dit avant moi, vous savez bien, je ne vais pas répéter. C'est profondément désolant, c'est totalement inadmissible. Des gens se battent, effectivement, et quand les enfants partent pour l'école, il y a quasiment des cadavres qui jonchent le sol, du sang partout. Ce n'est pas admissible, dans une ville telle que Genève.

Aujourd'hui, ce que vous nous proposez, c'est quasiment du bouillon pour les morts. A un moment donné, c'est presque l'armée qu'il faudrait envoyer. Ce sont les écuries d'Augias! Malheureusement, on n'a pas d'Hercule pour nettoyer les écuries, à l'heure actuelle...

Je suis consternée par ce qui se passe et ce d'autant plus qu'auparavant, la répression et l'interdiction faisaient que le trafic portait sur des substances qui

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

coûtaient cher. Les malheureuses personnes qui étaient dépendantes en arrivaient à commettre des brigandages – et Dieu sait que j'en ai défendu quelques-unes –, afin d'obtenir l'argent pour acheter leur dose d'héroïne ou aller savoir quel autre produit. Mais là, le crack, c'est une substance hyper-addictive, qui coûte un minimum – on m'a parlé de sommes de 5 à 10 francs, je ne sais si c'est exact. Prenez-en une et vous êtes dépendant. Et ça touche n'importe qui, ça touche toutes les couches de la population. Ce n'est pas réservé aux classes aisées ni aux classes misérables. Peu importe, tout le monde a envie d'essayer et tout le monde tombe dans le panneau. C'est la porte ouverte à un «costume en sapin», comme disent certains.

Je pense, quant à moi, que cette motion ne va pas tout à fait dans le sens nécessaire. Je pense que vous, en face, vous reprenez aujourd'hui, à votre compte, ce que nous demandons depuis vingt ans. Et jamais rien ne bouge... Nous espérons vraiment qu'on va arriver à quelque chose. Merci.

(La présidence est reprise par M. Pierre de Boccard, président.)

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. Le bureau a décidé de clore la liste. Il reste donc M^{mes} Paule Mangeat, Patricia Richard, M. Amar Madani, M^{mes} Marie Barbey-Chappuis et Christina Kitsos. Madame Paule Mangeat, vous avez la parole.

M^{me} Paule Mangeat (S). Juste rappeler que le début du débat était de bonne tenue à gauche, sans aucune accusation portée contre la droite. Ensuite, celle-ci a décidé de tirer à boulets rouges sur nous.

Il faut donc juste rappeler deux ou trois choses. Le conseiller d'Etat PLR, Pierre Maudet, avait installé des caméras de vidéosurveillance contre l'avis des habitants, ce qui avait déplacé le problème devant le préau des Pâquis. Si à ce moment-là on avait écouté les habitants – pour revenir à la motion –, le problème ne se serait jamais installé autour du préau de l'école.

Deuxièmement, le Mouvement citoyens genevois (*protestations*)... C'est le cœur de cette motion: comment on écoute les habitants, comment on les fait participer. Les habitants avaient prévenu qu'il y aurait des problèmes si on déplaçait la drogue en dehors du quartier chaud. (*Vives protestations.*)

Le président. S'il vous plaît, s'il vous plaît, le débat... (*Protestations.*) On a eu un bon débat... (*Protestations.*) S'il vous plaît... On a eu un bon débat. Madame Paule Mangeat, vous pouvez continuer.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

M^{me} Paule Mangeat. La suite... Pendant dix ans, le Mouvement citoyens genevois, à travers son conseiller d'Etat Mauro Poggia, n'a strictement rien fait en matière d'addictologie. Il n'a pas développé les programmes, il n'a pas augmenté les budgets en addictologie. Très concrètement, quand nous avons reçu le chef de service en addictologie des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), en commission de la cohésion sociale et de la jeunesse (CCSJ), je crois... – oui, c'était bien en CCSJ –, il nous a clairement dit que cela faisait dix ans qu'on ne parlait plus de drogue, à Genève.

Comment se sont développés les trafics si la drogue n'est plus une problématique? Comment se sont développées les addictions si la drogue n'est plus une problématique? Si on n'en parle plus et si les budgets ne sont jamais revus, si les projets ne sont jamais mis sur la table et si les projets ne sont jamais financés... Voilà comment on développe l'addiction à Genève. Il faut que la problématique de la drogue et les solutions à y apporter soient en constante évolution. Il faut qu'on y réfléchisse en permanence. Il faut qu'on maintienne la pression. Il faut que le débat soit constamment sur la table. C'est comme ça qu'on lutte et qu'on évite que les problèmes prennent de l'ampleur. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M^{me} Patricia Richard (PLR). Je comptais m'abstenir de prendre la parole, ce soir... Je dois quand même relever que cela fait une heure que nous parlons de ce texte, alors que le 26 juin nous avons accepté, ici dans ce plénum, la motion M-1718 «Un plan d'action immédiat pour les Pâquis». Nous l'avons traitée en sept séances, à la CCSJ.

Le 27 juin 2022, ici même, nous avons envoyé en commission la motion M-1710 «La fermeture du préau de l'école des Pâquis pour la protection de nos enfants, c'est maintenant!», que nous avons traitée en cinq séances à la CCSJ. Il y a également la motion M-1623 «Trouver une solution au deal de rue», acceptée ici même, le 6 juin dernier, après neuf séances. Et on ne laisse même pas le temps au magistrats, aux conseillers administratifs, aux conseillers d'Etat de mettre en place ce qu'on a demandé. On revient encore avec un texte...

Y a-t-il dans cette salle encore beaucoup de gens qui affirment qu'il n'y a pas de problème avec le deal, qu'il n'y a pas de problèmes aux Pâquis? Je ne crois pas... En revanche, notre problème, c'est que nous n'arrivons pas à avancer sur d'autres sujets, qui préoccupent aussi la population, parce que nous venons ici et que nous rabâchons encore et encore sur le même sujet – grave, il est vrai –, sans laisser le temps au Conseil administratif d'effectuer son travail. Nous ne laissons pas non plus de temps aux conseillers d'Etat, qui viennent d'être élus, que ce soit M^{me} Kast ou M. Maudet.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

Ce problème est récurrent. Il dure depuis des années. Les magistrats sortants n'ont pas réussi à le régler – mais laissons-les faire leur travail, avant de leur sauter sur le poil pour leur dire que rien n'est fait!

On parle, on parle, on parle, on parle... Nous n'arriverons pas, nous, à avancer comme ça, parce que nous ne sommes qu'un parlement. Ce n'est pas nous qui avons le pouvoir. Ce n'est pas nous qui pouvons avancer. Ce n'est pas nous qui avons la main sur le travail de la police, ni sur celui des services sociaux. Ce sont les magistrats. Je crois qu'ils le savent, ils l'ont entendu. Ces textes ont été acceptés à la quasi-unanimité. A présent, laissons-les faire leur travail! Arrêtons de revenir à chaque séance avec les mêmes soucis!

Certes, les problèmes ne sont pas réglés, mais laissons quand même quelques mois à nos conseillers administratifs et aux conseillers d'Etat fraîchement élus pour pouvoir entreprendre cette tâche! Et arrêtons de revenir sur le même sujet! Avançons aussi pour la population de Genève qui nous a élus, qui a d'autres soucis aussi. Les gens qui nous écoutent me disent régulièrement: «Mais il n'y a pas que les Pâquis! Vous faites autre chose, au Conseil municipal?» Oui, il y a du deal. Oui, il y a un problème. Mais bon Dieu! laissons les conseillers administratifs et les conseillers d'Etat faire leur travail. Ils ont reçu nos textes. Ils n'ont même pas eu le temps de nous envoyer leur réponse que nous repartons avec un nouveau texte! Maintenant, s'il vous plaît, essayons d'avancer! Merci. (*Applaudissements.*)

M. Amar Madani (MCG). Je serai bref. Monsieur le président, vous transmettez à M. Milliard: nous sommes heureusement dans un Etat de droit et dans un Etat de droit, force est à la loi. Chaque fois que M. Poggia vient avec une proposition ferme et pragmatique, elle est refusée par nos élus à qui revient le dernier mot. *In fine*, toutes ses propositions ont été refusées. (*Protestations et remarques.*)

Le président. En fait, personne ne veut s'écouter ce soir... Ce n'est pas possible. (*Remarque de M. Alfonso Gomez, maire.*) Monsieur le maire, pouvez-vous laisser parler M. Amar Madani, s'il vous plaît?

M. Alfonso Gomez, maire. Au temps pour moi. (*Rires.*)

Le président. Continuez, Monsieur le conseiller municipal.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

M. Amar Madani. Je ne sais pas... est-ce que c'est un dialogue avec le Conseil administratif...? Merci, Monsieur le président. J'ai donc dit: heureusement que nous sommes dans un Etat de droit et force est à la loi. Je cite à titre d'exemple que les demandes de poste ont été refusées, que la demande de la prison des Dardelles a été refusée – demandez-vous par qui... C'est la raison pour laquelle, Mesdames et Messieurs, je vous invite à réfléchir avant d'accuser M. Poggia de son inaction. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, cette motion évoque un sujet qui préoccupe le Conseil administratif depuis de nombreuses semaines, de nombreux mois même et sur lequel, soyez-en certains, nous ne sommes pas restés inactifs. Nous ne nous accommodons pas de cette situation, bien au contraire, nous sommes conscients qu'il y va de la qualité de vie dans notre ville, dans nos quartiers, et du sentiment de sécurité dans l'espace public.

Comme cela est d'ailleurs tout à fait justement formulé dans le dernier considérant de la motion, la problématique de la scène ouverte de la drogue, en tout cas du crack, est complexe. Elle appelle une réponse multidimensionnelle et qui ne peut être abordée uniquement sous l'angle sécuritaire. La politique des quatre piliers a fait ses preuves, en Suisse, et je crois que personne, ni à droite ni à gauche, ne devrait remettre en cause cette politique. La complexité de la réponse à apporter est d'autant plus importante dans une ville-canton comme Genève, où les responsabilités, vous le savez, sont partagées entre les autorités cantonales et municipales.

Le Conseil administratif n'est pas là ce soir pour vous dire ce qu'on entend parfois, à savoir que la solution face à cette problématique est avant tout du ressort du Canton et non de la Ville. Je crois que la situation est trop préoccupante pour que les autorités se renvoient la balle, trop préoccupante aussi pour que gauche et droite s'invectivent ce soir. Je peux vous dire que jusqu'au 31 mai dernier, j'ai collaboré sur cette problématique de façon constructive avec le conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia et qu'aujourd'hui je collabore de la même manière avec M^{me} Kast et avec M. Maudet. Je crois que notre objectif est d'essayer d'apporter des solutions. Nous n'avons pas de recette-miracle ni de baguette magique, hélas... Mais M^{me} Kitsos et moi-même, nous nous efforçons de faire du mieux que nous pouvons et nous mettons toute notre énergie pour tenter d'apaiser la situation.

Cette motion demande la mise en place d'actions immédiates. Depuis 2022 déjà, nous avons entrepris des actions. Constatant que la problématique prenait de l'ampleur, j'ai demandé à la police municipale de prêter une attention toute particulière à ce nouveau défi en renforçant les patrouilles pédestres dans les quartiers,

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

d'abord des Pâquis, puis des Grottes également ainsi qu'aux abords du Quai 9. Etant précisé, j'ai eu l'occasion de le dire dans ce plénum, que les APM ne disposent pas de compétences aussi élargies que la police cantonale en la matière. Ils n'ont pas de compétence matérielle pour sanctionner le deal de drogue, mais ils sont compétents en matière de détention et de consommation. La police municipale patrouille plusieurs fois par jour dans ces secteurs. Elle sanctionne les consommateurs pris en flagrant délit. Je peux peut-être vous donner deux chiffres. En 2022, il y a eu à peu près 150 sanctions infligées par la police municipale uniquement. En 2023, après huit mois, on a d'ores et déjà dépassé ce chiffre.

La pression de la police municipale sur le terrain est constante. L'objectif est de déranger le trafic, de limiter les nuisances autant que possible pour la population, d'abaisser les tensions. La police municipale est notamment présente aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Vous imaginez bien qu'on ne va pas régler cette problématique uniquement avec des amendes et des sanctions. En effet, un consommateur de crack ne sortira pas de la spirale infernale dans laquelle il s'est mis, parce qu'il doit payer une amende pour consommation. Il y a tout un accompagnement sanitaire et social qui doit aussi être mis en place, comme le prévoit la politique des quatre piliers.

En collaboration avec les autorités cantonales et Première Ligne, au niveau des mesures, nous avons récemment installé quelques aménagements temporaires sur le domaine public, notamment des urinoirs à proximité immédiate de Quai 9. L'objectif est de limiter les insalubrités et les incivilités, de contenir les consommateurs sur le site de Quai 9 et d'éviter ainsi qu'ils ne se dispersent sur la place des Grottes, notamment. Bien évidemment, c'est loin d'être suffisant mais c'est en tout cas une mesure qui a été prise à court terme pour tenter d'abaisser un peu la tension sur le site. Je crois que les premières réactions de l'association des habitants des Grottes sont... On est bien conscient que cette mesure est loin d'être suffisante, mais c'est mieux que rien...

La situation s'est encore dégradée avant l'été. Du point de vue sécuritaire, je dois dire que la fermeture de Quai 9 en journée aux consommateurs de crack a été une mauvaise nouvelle puisque la problématique a été reportée sur l'espace public. Je crois que M^{me} Kast partage notre point de vue. Bien évidemment, d'un point de vue sanitaire, on peut comprendre cette décision prise par Première Ligne puisque la cohabitation entre les consommateurs de crack et les autres usagers de Quai 9 devenait trop difficile, mais aussi et surtout pour le personnel y travaillant. D'un point de vue sécuritaire, c'était vraiment une mauvaise nouvelle. Et c'est vrai, croyez-moi.

J'ai entendu certains conseillers municipaux, ce soir, qui laissaient entendre que les magistrats étaient déconnectés de ce qui pouvait se passer sur le terrain. La place des Grottes, Quai 9, j'y passe tous les matins. Je traverse tous les matins la place des Grottes, je passe à côté de Quai 9, tous les soirs également. Je vois

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

bien ce qui s'y passe et effectivement, on assiste aujourd'hui à des scènes, dont on avait perdu l'habitude, ces dernières années. Je peux parfaitement comprendre que c'est extrêmement désécurisant: ça l'est pour moi, quand je traverse ce secteur. Et j'imagine que ça l'est pour les habitants qui y vivent. Croyez-moi, nous ne sommes pas déconnectés de ce qui se passe sur le terrain.

Constatant que la situation se dégradait encore, avant l'été, avec cette fermeture de Quai 9 aux consommateurs de crack en journée, mes collègues M^{mes} Kitsos et Perler et moi-même avons à nouveau interpellé les conseillers d'Etat, M^{me} Kast et M. Maudet. Ils nous ont indiqué que des réflexions en matière de lutte contre le crack, incluant des mesures sanitaires, sociales et sécuritaires, étaient en cours afin de revoir l'approche genevoise dans le domaine des drogues et afin de l'actualiser par rapport aux défis et aux besoins actuels, notamment sur la base du rapport émis par Addiction Suisse, dont a parlé M^{me} Studer.

En 2022, constatant que la situation empirait, nous avons là aussi interpellé Mauro Poggia, à l'époque ministre de la Sécurité et de la Santé. Avec ses services, il avait demandé à Addiction Suisse de mettre en place une étude pour mieux appréhender cette problématique, ce phénomène du crack, et y apporter une réponse adéquate. Des mesures urgentes avaient aussi été prises par le Canton, des budgets avaient été acceptés par la Commission des finances, notamment pour la mise en place de tournées de rue axées sur cette problématique ainsi que pour la mise en place d'un dispositif de SleepIn au sein de Quai 9, à des fins de répit. L'été dernier, nous avons donc à nouveau interpellé le Conseil d'Etat, qui est tout à fait conscient de cette problématique.

En ce qui concerne l'intensification de la collaboration avec le Canton, je peux vous dire qu'en fait, elle existe déjà. La police municipale et le Service de la jeunesse (SEJ) sont désormais représentés dans le copil Quai 9, qui a été mis en place par la Direction générale de la santé (DGS), afin de revoir la prochaine phase en matière de lutte contre la drogue. Depuis 2022, en font également partie un représentant du Département de la santé et des mobilités (DSM) et un représentant des HUG, qui sont évidemment extrêmement engagés sur cette problématique pour l'accompagnement psychique des consommateurs. Il y a aussi un représentant de l'association Première Ligne, qui participe aux réunions multipartites réunissant tous les acteurs municipaux et cantonaux, la police municipale, le Service Voirie, le SEJ du secteur des Pâquis. Cette implication permet, je dirais, de mutualiser les compétences, de rassembler les forces des uns et des autres.

Il y a également – M^{me} Kitsos en parlera certainement – des contacts réguliers avec le directeur de l'école des Pâquis, avec les associations d'habitants, bien évidemment. L'une des tâches les plus importantes de la police municipale, c'est de faire de l'îlotage, c'est de faire de la prévention, c'est d'aller discuter avec les associations de quartiers, avec les uns et les autres.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

Pour vous dire encore à quel point nous ne sommes pas déconnectés de la réalité, je verrai prochainement des associations d'habitants lors d'une rencontre publique, dans le quartier des Charmilles. Je ferai cela prochainement également dans le quartier des Pâquis. Dans le cadre du projet d'un terrain de foot à proximité de la place des Grottes, M. Gomez et moi avons rencontré plusieurs associations d'habitants des Grottes pour réfléchir à une façon d'occuper positivement l'espace public. J'ai mené des marches exploratoires avec des habitants des Grottes et avec ceux des Pâquis. Croyez-moi, être magistrat en ville de Genève, ce n'est pas être enfermé dans son bureau et déconnecté des réalités des habitants: c'est être au contact direct. On dit souvent d'ailleurs qu'un magistrat communal est à portée de baffe... Eh bien croyez-moi, c'est effectivement cela: être en contact immédiat avec la population et ce qu'elle peut vivre. Cette collaboration a lieu sur le terrain, avec les habitants, avec les associations.

Notre rôle consiste également en une collaboration au niveau suisse. A cet effet, dans le courant du mois de novembre, je me rendrai à Zurich, sur l'invitation de la Conférence des directrices et des directeurs de la sécurité des villes suisses. S'y tiendra un congrès sur la sécurité urbaine qui sera notamment dédié à cette problématique du crack. Vous l'avez peut-être lu dans la presse, Genève est certes confrontée à une problématique très aiguë en la matière, mais d'autres villes connaissent aussi des problématiques de scènes ouvertes, pas plus loin qu'à Lausanne, à la Riponne, où ils sont aussi confrontés à des problématiques du même genre.

Tout cela pour vous dire que les invites de cette motion, nous ne pouvons que les faire nôtres. Nous sommes extrêmement déterminées, les autorités cantonales, M^{me} Kitsos et moi-même à essayer d'apporter des réponses à cette question qui est complexe, qui est difficile. Nous sommes bien conscientes que c'est important pour la qualité de vie dans nos quartiers. Nous allons continuer, croyez-moi, à nous impliquer du mieux que nous pourrons et de toutes nos forces pour essayer d'apporter des solutions aux habitants de notre ville. (*Applaudissements.*)

M^{me} Christina Kitsos, conseillère administrative. Quand on prend le terme «drogue» – on pourrait en prendre d'autres –, sur le plan étymologique, on est toujours un peu à cheval entre le remède et le poison. En effet, le mot «drogue» est lié aux plantes thérapeutiques et souvent, de nombreuses substances étaient utilisées justement pour remédier à des situations, pour guérir des personnes. Pourquoi cette introduction à mon propos? C'est pour vous dire que finalement, derrière les personnes qui consomment un certain nombre de stupéfiants, il y a toujours, avant tout, des personnes. Et les termes qui sont utilisés et qui ont été utilisés par certains sont vraiment choquants... Vraiment choquants parce qu'on ne peut pas parler de manière péjorative ou discriminante, ou faire comme si ces

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

personnes n'étaient plus des êtres humains. Je voulais le relever, parce que je trouve grave d'utiliser ce type de termes. En effet, les mots que l'on utilise ont un impact structurel sur la manière dont on pense la société, sur la façon dont on envisage l'inclusion de toutes et tous.

Il est évident qu'il y a plusieurs axes de travail, comme l'a soulevé M^{me} Barbey-Chappuis. Je dirais, concernant les besoins des consommatrices et des consommateurs, qu'avec l'arrivée du crack à Genève, leurs besoins sont démultipliés. Pourquoi? Parce que les besoins fondamentaux sont affectés par la consommation de crack, c'est-à-dire que ces personnes ne se nourrissent plus, elles ne s'hydratent plus, elles ne dorment plus, elles restent souvent sur place. Pour finir, elles n'ont plus de logement. L'hygiène de base est négligée, on n'y a plus accès. La santé se détériore très, très rapidement. A la consommation de crack viennent donc s'ajouter des problèmes de santé. Il y a également les problématiques comportementales: l'agressivité, les incivilités... Les phénomènes de dépendance sont démultipliés avec le crack. C'est en tout cas ce que montrent les études. On voit d'ailleurs qu'en 2021, 45% des usagers du Quai 9 étaient des consommateurs de crack. En 2022, on est déjà à 62%. On le voit, il s'agit là d'une forte augmentation. On s'est interrogé par rapport à l'intervention du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS): comment peut-on prévenir ces situations? Selon cette étude, la grande difficulté, en tout cas à Genève, c'est que la plupart des consommateurs sont des poly-consommateurs, qui consommaient déjà de l'héroïne et qui ont élargi leur consommation avec du crack. Bien sûr, il y a aussi d'autres personnes qui ont commencé avec le crack et qui ne consommaient pas forcément d'autres stupéfiants. Ce qui ressort cependant c'est que la majorité est déjà dans la consommation. Mais cela ne veut pas dire, comme l'a soulevé M^{me} Mangeat, qu'il ne faut pas penser aux causes, aux facteurs, aux éléments déclencheurs.

Une fois encore, les études sont très claires et notamment celles menées par la docteure Muriel Salmona sur la question des maltraitances des enfants, qui montrent comment cela génère des conduites à risques dissociantes, qui mènent à des comportements, tels que la prise de drogues dissociatives, de stupéfiants ou d'alcool. Il s'agit là d'un phénomène vraiment important et sur lequel on peut intervenir en amont, c'est-à-dire en prenant en charge les victimes de maltraitance. Cela sous-entend en revanche qu'il faut reconnaître que ces personnes, ces enfants, sont effectivement des victimes et qu'un accompagnement institutionnel doit se faire. Hélas, trop souvent ces personnes ne sont pas prises en charge au moment où elles devraient l'être, c'est-à-dire au moment-même de l'enfance, avant même d'arriver à ces conduites à risque, parce qu'il y a tellement de tabous dans notre société, aujourd'hui encore. Ça, c'est l'un des facteurs – il y en a beaucoup d'autres mais je pense que la Ville de Genève, en tout cas au niveau du DCSS, a un travail à effectuer pour pouvoir intervenir en amont.

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

Un autre point sur lequel on peut intervenir, c'est évidemment l'espace public. C'est ce qui se fait déjà. Comme vous le savez, il va y avoir un nouveau dispositif de correspondantes et correspondants de nuit, notamment sur les quartiers des Pâquis et des Grottes. Ces personnes seront présentes entre 18 h et 2 h du matin. Leur rôle sera d'instaurer le dialogue et de faire de la médiation: elles n'interviendront pas directement sur les questions de consommation. Elles peuvent pacifier les liens, apaiser les tensions et assurer le relai avec l'ensemble des acteurs du réseau. Et même si elles agissent de manière collective, sous forme de veille sociale, le lendemain matin, les situations sont remontées et peuvent être traitées de manière individuelle par des travailleuses et des travailleurs sociaux. C'est exactement ce travail-là qui est mis en place et je pense que l'impact devrait quand même être remarquable sur ces quartiers. Dans ce contexte, tous les liens qu'on peut faire avec les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) ou avec les maraudes effectuées notamment avec des associations ou encore avec le Service social de la Ville de Genève sont essentiels.

Autre point important: l'hébergement d'urgence. J'ai parlé des besoins vitaux qui étaient vraiment mis à mal par la consommation de drogue. Avoir un toit et se sentir en sécurité, cela diminue le recours à la consommation de drogue. Il est important que ces personnes puissent recevoir une expertise médicale mais il est tout aussi capital qu'elles aient accès au logement, à la nourriture, aux soins, etc. Dans les hébergements d'urgence de la Ville de Genève, on accueille des personnes qui sont dépendantes de certaines substances, mais il est vrai que selon la norme fixée, elles doivent pouvoir maîtriser leur consommation. Certaines d'entre elles en sont effectivement capables – mais ce n'est pas le cas pour les consommateurs de crack. On ne trouve donc pas de consommateurs de crack dans nos dispositifs. Maintenant, comme l'a dit M^{me} Barbey-Chappuis, il existe toute une coordination avec le Canton car, qu'on le veuille ou non, c'est lui qui détient le leadership sur cette politique. Il faudra donc voir ce qui est mis en place ainsi que les recommandations faites par cette étude populationnelle – qui est sortie, je ne sais pas si vous y avez eu accès, mais c'est vraiment très intéressant – qui montre qu'il faut des maraudes, non pas avec des travailleurs sociaux mais avec des experts en santé. C'est toujours socio-sanitaire mais la prise en charge ici ne peut pas être séparée de la prise en charge médicale, bien qu'il y ait des besoins sociaux avérés. Ce n'est pas possible sinon on n'aurait pas de problème, parce que chacun s'arrêterait de consommer de la drogue quand il veut. Si c'est si compliqué, c'est parce qu'il faut des soins, tant au niveau physique que psychologique.

Un autre point intéressant, qui n'a pas du tout la prétention de régler les problèmes de consommation, d'incivilités, etc., c'est tout le travail mené par la politique sociale de proximité. Elle est rattachée au service social du DCSS... (*M. Pastore passe devant M^{me} Kitsos. Le président sonne la cloche.*) L'idée,

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

c'est de pouvoir occuper l'espace public de manière positive en proposant des activités pour les enfants, pour les habitantes et les habitants. Il est important que les collectifs d'habitantes et d'habitants s'organisent, qu'il y ait des associations afin de pouvoir ainsi augmenter le sentiment de sécurité et de renforcer la cohésion sociale. En effet, notre capacité à créer des liens a aussi un impact sur les questions de santé. Cela permet d'avoir accès aux informations et aux orientations dont on peut avoir besoin à un moment donné. Cela peut nous aider à éviter les situations qui risquent de nous mettre en condition de vulnérabilité, car notre société est en crise relationnelle, on peut le dire, et encore plus depuis l'ère Covid-19. Donc tous ces éléments-là ont un impact sur notre manière de prendre en compte cette problématique, même de manière indirecte.

Voilà ce que je voulais vous dire. Enfin, je répondrai à ce que j'ai entendu, notamment à gauche: est-ce qu'on écoute ou non les habitantes ou les habitants? Les antennes sociales de proximité sont vraiment en contact direct avec la population. Vous le savez, la Ville de Genève constitue le premier échelon politique: nous sommes vraiment ancrés dans les quartiers. J'ai parlé des travailleurs sociaux mais c'est la même chose pour la police municipale ou pour d'autres acteurs. Nous sommes vraiment en contact direct, de manière concrète, tous les jours, avec la population. J'espère quand même que vous le reconnaissez. Pour conclure, je tiens à vous dire que nous prenons très au sérieux cette problématique, qu'il y a une véritable coordination entre M^{me} Barbey-Chappuis, M^{me} Perler et moi-même et que nous sommes en lien permanent avec le Canton et les HUG. Merci beaucoup pour votre attention. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame la conseillère administrative. Nous avons reçu un projet d'amendement de M^{me} Joëlle Bertossa qui remplace la quatrième invite.

Mis aux voix, l'amendement de M^{me} Bertossa est accepté par 39 oui contre 29 non.

Mis aux voix, le renvoi de la motion amendée au Conseil administratif est accepté par 47 oui contre 17 non (5 abstentions).

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place aussi vite que possible des séances de concertation entre les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers directement impactés par

Motion: initier une réelle synergie entre la Ville, l'Etat et les quartiers occupés par les scènes ouvertes de la drogue

les scènes ouvertes de la drogue et les départements de la Ville de Genève concernés, et de demander au Canton d'y participer;

- de mettre en place sur cette base des actions immédiates tenant compte de l'urgence des besoins;
- d'intensifier la collaboration avec le Canton de Genève pour l'élaboration de réponses à la situation de crise actuelle, au niveau de la prévention, de la prise en charge, des interventions au niveau de la réduction des risques et de la sécurité, en renforçant la politique des quatre piliers, sur la base de la motion M 2877 votée par le Grand Conseil en mai 2023;
- de soutenir auprès du Canton la mise en place d'une extension de l'actuel local Quai 9 pour accueillir les consommatrices et consommateurs, permettre la consommation de crack à moindre risque et sous supervision, offrir un espace de repos, en tenant compte de la réalité et du vécu des habitantes et des habitants des quartiers de la ville directement impactés, et contribuant donc activement à la pacification des quartiers affectés par l'existence de scènes de consommation, en plus de l'action des polices municipale et cantonale, responsables de la sécurité du domaine public.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

(Applaudissements.)

Le président. Je passe maintenant au rapport sur la motion M-1643. J'ai reçu une motion d'ordre de M^{mes} Dorothée Marthaler Ghidoni, Leyma Milena Wisard Prado et Brigitte Studer demandant un débat accéléré pour tous les objets dont vous avez accepté l'urgence.

Une voix. Ben voyons!

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 45 oui contre 21 non.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

- 7. Rapport de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication chargée d'examiner la motion du 6 octobre 2021 de M^{mes} et MM. Denis Ruyschaert, Léonore Baehler, Philippe de Rougemont, Elena Ursache, Laurence Corpataux, Matthias Erhardt, Delphine Wuest, Anna Barseghian, Ana Maria Barciela Villar, Leyma Milena Wisard Prado, Vincent Milliard, Louise Trottet, Valentin Dujoux, Uzma Khamis Vannini, Bénédicte Amsellem, Yves Herren, Omar Azzabi et Jacqueline Roiz: «Sauver la biodiversité en Ville de Genève: inventorier, définir des objectifs concrets, agir efficacement» (M-1643 A)¹.**

27 avril 2023

Rapport de M. Amar Madani.

Cette motion a été renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication (CSDOMIC) par le Conseil municipal lors de la séance du 25 janvier 2022. La commission l'a traitée lors de ses séances des 20 octobre 2022 et 12 janvier 2023 sous la présidence de M. Maxime Provini. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Coralie Seydoux, que nous remercions pour son excellent travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que connaître l'état de la biodiversité en Ville et sa tendance est une condition nécessaire pour comprendre la situation, définir des objectifs concrets mesurables, connaître l'impact des actions menées et communiquer au public;
- que nous assistons à un effondrement de la biodiversité au niveau mondial² et en Suisse, qui fait encore moins bien que ses voisins européens³. Notamment en Suisse, 60% des insectes sont en danger et les actions actuelles n'enrayent pas cette tendance dramatique⁴;

¹ *Mémorial* 179^e année: Développée, N° 36, p. 5180. *Mémorial* 181^e année: Motion d'ordonnement, N° 2, p. 63.

² En septembre 2021, l'UICN, l'Organisation mondiale de conservation de la nature, parlait de «sixième extinction de masse». Etudiant 138 374 espèces, elle classait 28% d'entre elles dans les différentes catégories «menacées».

³ En Suisse, selon l'Office fédéral de l'environnement, 34% des quelque 10 700 espèces évaluées et 59% des 167 types de milieux pris en considération sont menacés.

⁴ Widmer I, Mühlethaler R et al. (2021) Diversité des insectes en Suisse: importance, tendances, actions possibles. Swiss Academies Reports 16.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

- que l’effondrement de la biodiversité est le plus notable dans la zone de basse altitude où s’étend la Ville de Genève. A l’état naturel, cette zone est constituée des écosystèmes (p. ex. prairies, forêts caduques ou marais) les plus riches en biodiversité;
- que le Canton de Genève s’est engagé dans la transition écologique à travers un ambitieux plan climat cantonal 2030 et un plan biodiversité 2030. Dans cette perspective, la Ville de Genève dévoilera prochainement son propre plan climat;
- qu’en matière de biodiversité, différents départements et services ont un rôle déterminant à jouer en faveur de l’identification, du suivi de la protection et de la régénération de la biodiversité (en particulier les Conservatoire et Jardin botaniques (CJB), Service des espaces verts (SEVE), Service de l’énergie (ENE), Muséum d’histoire naturelle (MHN);
- que de nombreuses institutions fédérées par l’Association Faune Genève¹ suivent l’état des espèces sur le territoire de la Ville de Genève;
- que les indicateurs pertinents existent et sont connus (par exemple les espèces dites «parapluies» qui donnent des indications à propos de plusieurs autres espèces; les espèces sensibles à l’état de santé de l’environnement),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- choisir des indicateurs pertinents qui décrivent l’état de la biodiversité en Ville de Genève dès 2021;
- faciliter la récolte d’information au sujet de ces indicateurs et l’échange entre partenaires (Faune Genève, CJB pour les végétaux et par le MHN, observations de terrain par le SEVE, plan Lumière du SEN pour les chauves-souris et les papillons de nuit, etc.);
- inventorier de manière bisannuelle l’évolution de la biodiversité en Ville de Genève à l’aune de ces indicateurs à partir de 2022;
- définir en 2022 des objectifs concrets et mesurables pour 2030 visant à préserver la biodiversité dans le cadre de la stratégie climatique de la Ville;
- prendre en 2022 des mesures concrètes et efficaces pour atteindre les objectifs de 2030;
- communiquer annuellement dès 2022 largement au public chaque inventaire et l’impact des mesures concrètes prises par rapport aux objectifs fixés.

¹ Faune Genève coordonne: Centre de coordination ouest pour l’étude et la protection des chauves-souris, antenne genevoise – CCO-GE; Groupe ornithologique du bassin genevois – GOBG; Association pour l’étude et la protection des amphibiens et reptiles de Suisse, antenne genevoise – KARCH-GE; Société entomologique de Genève – SEG; Société zoologique de Genève – SZG; Institut Terre et Nature de la Haute école du paysage, d’ingénierie et d’architecture de Genève – Hepia; Bioscope – UniGE; Station ornithologique suisse – Vogelwarte; Pro Natura Genève; Direction générale de l’agriculture et de la nature – DGAN; Muséum d’histoire naturelle de la ville de Genève – MHNG.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

Séance du 20 octobre 2022

Audition de M. Denis Ruyschaert, motionnaire

M. Ruyschaert relève que tout le monde parle de la crise climatique, mais que le vrai effondrement est celui de la biodiversité. Il détaille que 67% de la biodiversité s'est effondrée dans le monde et que la Suisse est tout en bas de l'échelle européenne et mondiale sur la préservation de la biodiversité. Il note que l'être humain est directement en lien avec la nature. Il ajoute que, lors du processus d'industrialisation, une rupture s'est opérée et l'être humain, dès son plus jeune âge, est désormais en rupture avec la biodiversité. Des efforts sont faits en Ville de Genève, par exemple en arrêtant les produits phytosanitaires ou les fauches trop rapides. Cela ne reste toutefois pas terrible en réalité selon lui. Il souligne que la biodiversité est importante, en particulier en ville, car cette dernière est construite sur une plaine constituée de marais ou de terres très fertiles et ce type de sol est le plus en danger à cause de l'urbanisation. Il constate qu'il y a l'objectif de débâttonner 10 000 m² par an, mais on est à peine à 2000 m². Il explique que l'idée est de voir comment favoriser la nature en ville, notamment en améliorant les trames vertes, en ayant plus de pleine terre et en réappréciant la nature. Cependant, cela n'est pas suffisant car ils ne bénéficient pas de données précises. Il relève qu'il y a eu des progrès au sujet du changement climatique, mais pas pour la biodiversité. Il pense que la Convention sur la diversité biologique n'a jamais pris d'élan car on n'a jamais hiérarchisé ce qu'il fallait faire lorsque l'on parle de biodiversité. Il explique qu'au niveau international, l'équivalent du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 2012, l'International panel in ecosystems services (IPES). On en parle donc un peu plus, mais c'est toujours sous la coupe du climat que cela est abordé. Son message porte finalement sur le manque d'indicateurs. L'essentiel de cette motion est de choisir des indicateurs, faciles à établir, et de faire du reporting pour mettre les gens en phase avec leur responsabilité. Il relève que le volet biodiversité est minime dans la stratégie climat de la Ville de Genève.

Questions des commissaires

Un commissaire trouve utile de porter le focus sur la biodiversité et de changer de l'approche seulement climatique. Il trouve utile également, dans le cadre de la biodiversité, de ne pas parler uniquement des arbres car il y a d'autres enjeux. Il n'est toutefois pas convaincu de la pertinence des indicateurs pour la Ville de Genève car elle en a déjà plein partout. Le site GE-EN-VIE répertorie les indicateurs et, sous la biodiversité, il y a déjà une liste. Il n'est donc pas favorable à demander à l'administration de créer de nouveaux indicateurs, mais d'en choisir quelques-uns pour faire un tableau de bord. Il indique qu'il y a des institutions soutenues par la Ville de Genève, comme le Patrimoine vert Genève. A part l'aspect communication, il y a toute une partie de la motion où il a l'impression

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

que le Conseil administratif ne s'en occupera pas et il n'est pas certain de l'utilité de la Ville sur les indicateurs.

M. Ruyschaert souligne que le problème porte justement sur le fait qu'il y ait trop d'indicateurs. Ce qu'il souhaite c'est d'en choisir 10 ou 20 afin de donner un état général de la biodiversité en Ville et de sortir de l'académique, pour entrer dans le monde réel.

Le même commissaire soutient la démarche mais pense qu'il faut vraiment mettre l'accent sur l'aspect communication des indicateurs. Il demande au motionnaire comment il voit la spécification de ce tableau de bord afin de s'assurer que l'administration respecte ce qu'il souhaite. Il relève que chacun a des attentes différentes par rapport aux indicateurs.

M. Ruyschaert répond qu'il y a tout un consortium d'associations qui sauraient trouver des indicateurs. Il souligne que jusqu'à présent il n'y a pas eu l'étape supplémentaire de concertation et de coopération. Pour lui, la demande est à la fois au Conseil administratif, mais aussi aux associations parties prenantes afin qu'elles se mettent d'accord sur des indicateurs. Il estime que si des choses ne sont pas clarifiées, elles ne pourront pas être quantifiées.

Une commissaire se demande ce qui sera fait une fois que tous les indicateurs seront dressés. Elle se demande ce que cela apportera à un citoyen de la Ville.

M. Ruyschaert répond que c'est un tableau de bord lié à la Ville afin qu'elle améliore ses pratiques. Il n'est pas demandé aux citoyens qu'ils améliorent leurs pratiques. Sur la communication, cela permettra aux gens d'être au courant de ce qui les entoure et que la situation s'améliore au fil du temps. Il souligne qu'il n'y a pas de demande de participation active de la population dans cette motion.

La même commissaire relève qu'il y a beaucoup de jardins familiaux à Genève et demande si les gens sont rendus attentifs à la biodiversité dans leurs jardins.

M. Ruyschaert répond qu'il a un jardin familial et que, par exemple, il ne peut pas utiliser de produits chimiques.

Une commissaire se demande si des indicateurs ont déjà été mis en place dans d'autres villes afin de se baser dessus. Elle demande quels sont les animaux, insectes et oiseaux qui ont disparu ces deux dernières décennies et comment repeupler et ramener cette biodiversité.

M. Ruyschaert pense que les chauves-souris et les oiseaux sont de bons indicateurs, les pièges à insectes aussi et cela est facile à mettre en place. Pour les animaux qui ont disparu, selon lui il faut une continuité écologique, à savoir que si l'on plante un arbre, il faut en planter toute une rangée. Si l'on décide de faire un parc, il faut l'interconnecter à d'autres. Il relève que la végétalisation d'une toiture d'abribus est coûteuse et qu'au niveau de la rentabilité ce n'est pas l'idéal.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

Des choses utiles seraient par exemple que les barrières entre les propriétés privées s'estompent et qu'il y ait un véritable territoire.

Une commissaire rappelle l'existence de pléthore d'indicateurs. Elle ne dit pas que c'est une mauvaise idée, mais elle pense que l'on pourrait utiliser des choses déjà existantes et financées. A titre personnel, elle ne voit pas l'intérêt de resélectionner des indicateurs uniquement pour la Ville. Ce qui l'intéresse serait plutôt de savoir quelle politique publique est souhaitée et elle pense que la partie sur les objectifs concrets pour 2030 est plus intéressante. Elle se demande s'il connaît des politiques publiques dans d'autres communes, Cantons ou pays qui seraient intéressantes.

M. Ruyschaert souligne que le but de la motion n'est pas de créer des indicateurs, ni de savoir lequel est le meilleur, au contraire. Mais il faudra tout de même en avoir pour savoir quels moyens l'on utilise pour les mettre en place. Il admet qu'il n'a pas pensé à regarder ailleurs mais que normalement chaque pays doit avoir son plan d'action pour la biodiversité. Au niveau des villes, il propose de chercher de l'information là-dessus.

La même commissaire pense qu'il est inutile de sélectionner des critères qui ne développent pas une réelle politique publique. Elle trouve la deuxième partie de la motion plus intéressante.

Un commissaire voit qu'au niveau cantonal, outre le plan climat, il y a une stratégie Genève 2030 dans laquelle ils parlent de la biodiversité. Il se demande si cela ne répond pas en partie aux invites de la motion.

M. Ruyschaert estime qu'au niveau des choix et des objectifs, c'est assez creux.

Le même commissaire demande si la motion propose d'aller dès lors au-delà de ce que le Canton prévoyait dans sa stratégie.

M. Ruyschaert indique qu'il aimerait avoir des objectifs et les suivre afin de les atteindre car la situation se dégrade actuellement.

Une commissaire se demande s'il ne faut pas questionner le service Agenda 21 – Ville durable (A21), qui travaille depuis des années sur ces questions. Elle suggère d'aller d'abord chercher d'anciens documents et de demander à l'A21 où ils en sont pour ne pas faire les choses à double. Elle indique que la Ville a pris ces questions très au sérieux.

M. Ruyschaert sait que l'A21 travaille sur la question de la biodiversité et il pense que ce serait bien de les auditionner. Il pense que les services de M. Kanaan pourraient aussi être auditionnés relativement au Muséum d'histoire naturelle (MHN) et aux Conservatoire et jardin botaniques (CJB).

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

Un commissaire relève qu'il y a un inventaire de la biodiversité à Genève. On sait que 50% des insectes ont disparu, mais que 50% renaissent également. Il indique qu'il y a un service de biodiversité à Genève et qu'il y a des communications, des rapports et des études à ce propos chaque année. Cela est exactement lié aux questions socioéconomiques dominantes. Il se demande comment répondre concrètement à une notion socioéconomique qui demande des choses plus sérieuses que cela.

M. Ruyschaert rappelle que le Conseil administratif a un plan climat, et l'idée serait de leur demander de le réarticuler en pensant à travers le prisme de la biodiversité. Par exemple être attentifs à planter des arbres à fleurs lorsque l'on plante.

Le même commissaire constate qu'il ne demande donc pas plus de volonté politique.

M. Ruyschaert répond que la volonté politique existe, mais qu'il faut avoir un prisme orienté sur la biodiversité.

Un commissaire a de la peine à comprendre où il veut aller avec cette motion. Il passe en revue ses différents considérants. Il est globalement d'accord avec tout cela, mais souligne que l'A21 fait exactement tout cela. Il indique qu'il y a déjà un cercle des indicateurs, qui est exactement ce qu'il demande. Dans le cercle des indicateurs, il y a tout un tas de comparaisons et de mesures au niveau de la Ville de Genève et, concernant la biodiversité, l'indice choisi est celui de l'oiseau nicheur, ce qu'il a mentionné auparavant. Avec tous ces éléments, il n'arrive pas à comprendre exactement ce qu'il souhaite de plus avec sa motion.

M. Ruyschaert répond que la motion demande que cette partie soit connue du public et qu'il y ait une feuille de route pour connaître les priorités d'actions de la Ville. Il indique que les indicateurs ne donnent pas les priorités d'actions de la Ville. Il relève que c'est exactement la même chose que sur le plan climat. Il serait donc aussi possible de faire l'urgence sur la biodiversité, en repensant différemment et en faisant un plan et en le suivant, avec des objectifs clairs, comme pour le plan climat.

Le même commissaire reformule et remarque que M. Ruyschaert estime qu'à travers cette motion, la Ville de Genève ne soutient actuellement pas suffisamment d'actions en faveur de la biodiversité.

M. Ruyschaert répond que ce qu'il veut dire est que ce n'est pas articulé comme un plan.

Un commissaire intervient concernant l'évaluation des efforts de la Ville de Genève. Il y a effectivement des indicateurs, mais les relevés se font tous les quatre ans. Ce n'est alors pas suffisant. Il ajoute que seuls les oiseaux nicheurs sont pris en compte et rien d'autre.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

Discussion et vote

Un commissaire propose l'audition de M. Gomez et de son responsable du Service des espaces verts (SEVE), et du responsable du Comité de pilotage (COPIL) afin de s'assurer qu'ils mettent une politique de biodiversité en œuvre.

Une autre commissaire fait la même proposition afin de demander tout ce qu'il est prévu d'être fait, notamment concernant la survie des espèces.

Une autre commissaire propose d'auditionner, outre M. Gomez, une personne de l'A21 qui traite de la biodiversité.

Une commissaire trouverait intéressant d'entendre M^{me} Perler pour connaître les projets mis en place afin de renforcer la protection de la biodiversité au moment de l'aménagement et des nouvelles constructions.

M. Ruyschaert indique que le plan directeur communal (PDCom) est actuellement en train d'être préparé et qu'il y a une partie qui touche à la biodiversité.

La demande de l'audition de M^{me} Perler est retirée.

Le président passe au vote sur les auditions.

L'audition de M. Gomez, accompagné du responsable du SEVE ainsi que du responsable du COPIL, est acceptée à l'unanimité.

Séance du 12 janvier 2023

Audition de M. Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge du département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), accompagné de M^{me} Nadine Allal, chargée de projet du service Agenda 21 – Ville durable (A21)

M. Gomez explique qu'à ce jour le SEVE, et ce depuis une dizaine d'années déjà, a mis en place une gestion différenciée des espaces verts dans le but de les entretenir. Cette gestion différenciée repose sur trois critères, à savoir la valeur historique et patrimoniale du lieu, son usage et le développement de la biodiversité sur le lieu. Il explique qu'au fur et à mesure des années, les parcelles extensives permettent de maintenir et de développer cette biodiversité. En parallèle, il explique que la stratégie biodiversité mise en place par la Ville récemment prévoit, à travers une équipe pluridisciplinaire dont fait partie le SEVE, de mettre en place des indicateurs et objectifs concrets en matière de biodiversité.

M^{me} Allal rappelle que l'effondrement de la biodiversité est amplement démontré et elle profite de cette intervention pour donner des chiffres précis sur Genève, qui fait partie du Cercle d'indicateurs Suisse. Elle indique que, depuis 2013, l'indice des oiseaux nicheurs est calculé. Elle explique qu'un ornithologue repère le nombre d'espèces différentes présentes sur différents tracés.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

Elle précise que cet exercice est mené toutes les quelques années et qu'en 2013 47 espèces ont été recensées sur le tracé. L'année dernière, le tracé n'en dénombrait plus que 24. Il y a alors le constat clair d'une diminution de la biodiversité. Elle explique que le choix a été fait d'observer les oiseaux car ils sont tout en haut de la chaîne alimentaire et que cela documente aussi la disparition des insectes dont ils se nourrissent. Elle note que la Ville est consciente de cela mais que jusqu'à récemment il n'y avait pas de stratégie structurée avec des indicateurs, comme l'indique la motion. Elle annonce que la mesure 62 de la stratégie climat adoptée par la Ville en février 2022 prévoit de créer un pôle biodiversité au sein de l'administration en charge d'élaborer une stratégie de biodiversité ainsi qu'un système de monitoring et des actions de sensibilisation. Elle explique que pour mettre en place cette mesure un COPIL a été constitué l'année dernière et regroupe les directions du DFEL – comprenant le SEVE et l'A21 – et le département de la culture et de la transition numérique (DCTN). Elle ajoute que deux services du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) sont présents dans le COPIL ainsi que le Service d'urbanisme (URB) et le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM). Elle indique qu'il y a aussi une présence consultative de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) afin d'aligner la stratégie de la Ville avec les objectifs cantonaux. Elle ajoute qu'en parallèle du comité de pilotage il y a un comité technique, dont elle fait partie. Elle explique qu'ils ont commencé à se réunir l'année dernière et que la stratégie biodiversité sera soumise à la délégation à la transition écologique durant la première moitié de 2023. Elle remarque que la motion suggère d'inventorier de manière bisannuelle l'évolution de la biodiversité. Elle admet que certains critères font sens à être analysés tous les deux ans, mais pour d'autres ce n'est pas nécessaire. Elle ajoute qu'il y a l'ambition d'agir sur tous les axes, sur la documentation, la planification, la revalorisation des espaces et la communication publique et auprès des entreprises. Elle précise que bien que tous les services de la Ville aient conscience de l'effondrement de la biodiversité, ils ont déjà beaucoup de tâches et dégager des ressources supplémentaires fera partie des propositions du groupe de travail.

M. Gomez relève que pour les axes stratégiques le gros des ressources se trouve premièrement en interne, puis il faudra voir si des ressources additionnelles sont nécessaires. Il précise toutefois que la Ville ne peut pas tout faire et que le travail de terrain des associations est très important et absolument nécessaire. Il annonce que la ligne «Fonds climat» qui se monte cette année à 860 000 francs permettra d'en faire beaucoup plus. Il souligne que c'est une préoccupation actuelle non seulement de la Ville mais aussi du Canton. Le département trouve la motion bienvenue et ils sont en train de travailler dessus.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

Questions des commissaires

Un commissaire demande si la stratégie climat de la Ville répond déjà aux invites de la motion ou si cela vaut la peine d'aller plus loin. Il se demande si tous les détails de la motion sont déjà pris en compte et si, par conséquent, la motion reste pertinente.

M. Gomez estime que la motion est pertinente car c'est un des axes sur lesquels ils continuent de travailler et il trouve qu'elle va dans le bon sens. Il pense toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire et il trouverait intéressant que la motion soit discutée et votée car elle permettra d'avoir d'une part une confirmation de la part du Conseil administratif de sa volonté et, d'autre part, une fois qu'elle sera acceptée en commission et en plénière, cela permettra au Conseil administratif de revenir régulièrement vers la commission pour informer de l'avancement des différents travaux. Il précise qu'ils continueront à travailler dessus, que la motion soit acceptée ou pas, mais il trouve pertinent de pouvoir en discuter et de voter dessus.

Le même commissaire demande, dans le cas où la Ville fait déjà tout ce que la motion demande et en dehors du signal politique qu'elle souhaite promouvoir, si la motion a encore un sens au vu de ce qui a déjà été effectué par la Ville et ce qui continuera à être fait.

M. Gomez pense que cela a un sens car, une fois la motion votée, le Conseil administratif discutera de la réponse à donner au Conseil municipal et cela permettra de faire prendre conscience à l'ensemble des services de la position du Conseil administratif.

Le même commissaire trouve que l'idée est de continuer à promouvoir la biodiversité, mais que la motion ne va pas permettre d'ajouter des éléments ou des indicateurs dans ce qui est déjà fait.

M. Gomez indique que la motion est rédigée de manière générale et demande d'inventorier de manière bisannuelle, ce qui sera fait si cela est possible. Il ne peut pas encore leur répondre car le travail est en cours mais, une fois la motion approuvée, ils pourront affiner la réponse.

M^{me} Allal pense que l'intérêt de la motion est d'ancrer la volonté politique du Conseil municipal et il lui semble qu'il n'y a pas de contrainte négative dans la mesure où les indicateurs spécifiques ne sont pas spécifiés et certains indicateurs sont très faciles à relever chaque année. Et d'autres seront faits tous les cinq ans. La liste des indicateurs, qui n'est pas énumérée dans la motion, permet aux experts de proposer quelque chose librement et cela est un avantage pour eux car la légitimité du travail en cours sera renforcée.

Un autre commissaire admet qu'il lui a semblé que la motion était plutôt un plan d'action qu'une motion en elle-même. Il demande, vu l'actualité, ce qu'il en

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

sera du développement urbain lors de nouvelles constructions car il craint qu'il y ait une réponse biodiversité à tout projet et il ne voudrait pas que cela soit un écran à tout. Il se demande comment différencier l'argument de la biodiversité avec des projets qui ont une nécessité.

M. Gomez admet que c'est une question d'actualité qui donne lieu à de sérieux débats. A titre personnel, il pense que l'environnement doit tout chapeauter. Il pense qu'il faudra effectivement se poser la question, à chaque fois, de savoir si le projet a un sens en lien avec la biodiversité et l'écologie.

Le même commissaire demande si, au niveau de la biodiversité, il y a des zones en ville qui sont prioritaires pour sauvegarder la biodiversité. Il pense que cette information manque à la motion.

M. Gomez répond, que selon lui, le minimum de surface qu'ils ont actuellement ne peut pas reculer. Il ajoute que, dans les nouvelles zones, il faut voir si la surface peut être augmentée. Il précise que c'est d'ailleurs l'objectif que le Conseil administratif s'est fixé avec 10 000 m² de pleine terre additionnelle, ce qui n'est pas du tout rempli pour l'instant. Il pense néanmoins que c'est ce sur quoi il faut tendre d'ici 2030.

M^{me} Allal ajoute qu'il y a eu, ces dernières années, des projets qui étaient dans le pipeline depuis de nombreuses années et qui ne seraient pas imaginés comme cela aujourd'hui. Elle pense qu'il faut s'assurer que des spécialistes de la biodiversité soient impliqués dans la mise en œuvre des projets. Elle souligne que souvent les projets sont montés et la question de la biodiversité ne se pose qu'à la fin. Elle ajoute qu'il faut penser à la biodiversité dès le début du projet, sans pour autant empêcher le développement, ni l'innovation.

M. Gomez indique que les organisations environnementales demandent justement d'analyser ce qui se passe sur l'écosystème en amont de toute construction. Il pense que les retours en arrière ne sont pas forcément négatifs et la biodiversité se porte apparemment souvent mieux en milieu urbain que dans les terres agricoles, où des pesticides sont encore utilisés.

A une question d'un commissaire demandant ce que peut faire la Ville et ce qu'elle fait actuellement dans la stratégie de biodiversité, M^{me} Allal répond que, pour la gestion des espaces verts de la Ville, le SEVE n'utilise plus de phytosanitaires. Elle ajoute, concernant les pesticides, qu'il y a une grande marge de manœuvre pour les habitants de la Ville par rapport à l'alimentation et aux achats de produits forestiers. Elle pense qu'en tant que consommateur et acheteur, il y a la possibilité d'avoir un impact indirect et d'encourager la population à avoir des comportements responsables.

M. Gomez ajoute que la politique du «zéro phyto» du SEVE a eu une résonance et d'autres villes comme Nyon sont venues voir les techniques de travail.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

Un commissaire trouve très bien que Genève fasse partie du Cercle des indicateurs. Il revient sur ce qu'a énoncé M. Gomez précédemment, notamment sur le fait que, quelle que soit l'issue du vote, la Ville continuera à travailler dans ce sens, et souhaite alors comprendre ce que la motion apporte de plus. A titre personnel, il a l'impression qu'elle n'apporte rien de plus. Il admet que les considérations de la motion sont nobles mais il a du mal à voir ce qu'elle apporte de plus.

M. Gomez souligne que si la commission vote non l'assemblée brouillera le message. Il précise que la Ville travaille dans le cadre de la Stratégie climat mais que tout n'est pas finalisé et ne va pas forcément aussi loin que ce qui est demandé dans la motion. Il trouve intéressant que la motion ait été votée pour pouvoir expliquer ce qu'il en est et il trouverait également intéressant que cela puisse être débattu en plénière et qu'il puisse revenir pour dire où ils en sont.

Un commissaire, concernant les plans localisés de quartier (PLQ), indique que la biodiversité est la première victime de ces PLQ et demande quelle est la marge de manœuvre de la Ville vis-à-vis de cette problématique.

M. Gomez répond que, pour les PLQ qui ne respectent pas la biodiversité, il est toujours possible de revenir dessus et de les modifier après coup. La Ville dispose donc d'une marge de manœuvre. Il indique que la Ville peut toujours être en désaccord avec un PLQ, mais admet qu'il n'est pas spécialiste de la question. Il précise toutefois que le Conseil administratif se pose régulièrement la question des PLQ.

Discussion et vote

Un commissaire voit que le problème de la biodiversité en Ville peut colluder avec d'autres projets de la Ville. Il pense qu'il faut établir des corridors afin de permettre aux différentes espèces de se rencontrer et proposer plus de tactiques, comme trouver des espaces plus petits pour développer des microécosystèmes. Il pense que ce qui est le plus important est de planifier en amont et il ne souhaite pas que ce débat porte contre les infrastructures et le développement de Genève. Il ajoute que, dans le contexte de la motion, pas grand-chose n'était fait avant le dépôt de la motion. Il remarque que le Conseil administratif s'occupe essentiellement des points 1 et 2 de la motion, mais les points 3 à 5 ne sont pas encore traités. Il pense alors que la motion est tout à fait d'actualité.

Un commissaire explique qu'il a l'impression que la Ville met déjà les moyens et deux magistrats Verts en sont pleinement conscients. Il précise qu'il ne s'oppose pas à toutes les mesures qui permettent d'agir efficacement pour protéger et promouvoir la biodiversité, mais il a l'impression qu'il y a un empilage de textes depuis un certain temps. Il lui semble que la Ville fait le travail et il pense que ce n'est qu'une question d'années avant de pouvoir récolter le fruit

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

de tout cela. Au vu de toutes les stratégies présentées, bien que la motion ait été déposée avant, il s'interroge sur sa pertinence actuelle.

Un commissaire admet, suite à cette interrogation, que la motion fait partie d'un empilage de textes, mais, concernant la biodiversité, la Ville ne faisait rien, ni stratégie climat, ni évaluation de la biodiversité. Il souligne que ce texte était moteur avant même que le Conseil administratif ne s'y intéresse et il pense que le problème est *intra muros* car les textes sont traités beaucoup trop lentement.

Un commissaire souligne que la réalité est que 50% des insectes sont en train de disparaître et qu'il faut faire quelque chose dans ce sens. Il pense que ce texte alerte et permet de discuter plus amplement. Il faudrait des motions plus spécifiques sur la biodiversité.

Un commissaire remarque que c'est un plan d'action, une déclaration d'intention présentée par le Conseil administratif. Il souligne que le processus est engagé et va dans le sens de la motion.

Prises de position et vote

Le commissaire du Centre estime, au vu des explications du jour, que la motion a perdu un peu de son sens. Il remarque qu'un vote positif donnera un signal positif mais la commission n'est pas là pour faire le travail du Conseil administratif. Il lui semble que 90% des invites de la motion sont déjà remplies et c'est pour cela que son groupe s'opposera à la motion.

Le commissaire du Parti libéral-radical admet qu'en 2020 la motion faisait tout à fait sens. Il précise que le Parti libéral-radical est conscient de la problématique de la biodiversité en Ville de Genève mais, en écoutant le magistrat, le Parti libéral-radical a l'impression que tout est sous contrôle. C'est pour cela que le Parti libéral-radical votera non à la motion.

Ensemble à gauche, par la voix de son représentant, votera oui à cette motion car l'urgence est présente. Il indique qu'ils participeront au débat lors de la plénière.

Le commissaire du Mouvement citoyens genevois explique qu'en dépit du caractère urgent de la motion il a l'impression que le rythme du Conseil administratif en la matière a précédé le rythme du Conseil municipal, raison pour laquelle le Mouvement citoyens genevois votera contre cette motion car elle n'a plus de sens aujourd'hui, contrairement au jour de son dépôt en 2021.

La commissaire du Parti socialiste rappelle qu'accepter la motion permettra d'avoir une réponse du Conseil administratif, que ce soit par rapport aux actions déjà en place mais aussi les actions prévues. Le Parti socialiste soutient

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

amplement toutes les initiatives qui visent à protéger la biodiversité dans son ensemble et votera ainsi en faveur de la motion.

La commissaire de l'Union démocratique du centre admet que la préservation de la biodiversité est très importante mais remarque que tout a déjà été mis en place et que ce sont des motions qui deviennent malheureusement redondantes. L'Union démocratique du centre s'opposera à cette motion.

Le représentant des Vert-e-s tient à remercier le président d'avoir mis cette motion sur l'agenda. Il souligne que la biodiversité s'effondre et continue à s'effondrer de 1% par an. Il pense que, lorsqu'il y a moitié moins d'oiseaux nicheurs, il faut se poser des questions; ce ne sont pas les efforts faits qui suffisent. Il remarque que cela continue à s'effondrer et, bien que la mesure 62 de la Stratégie climat traite de cela, il ne faut pas s'en contenter. Il s'inquiète de cela car la motion demande notamment d'avoir une communication et un inventaire bisannuel, ce qui ne se fait pas actuellement. Il pense qu'il ne faut pas croire le Conseil administratif sur parole sans avoir vu des preuves concrètes. Il rappelle que la biodiversité s'effondre et il espère qu'ils pourront travailler ensemble en plénière pour arriver à quelque chose de plus cohérent. Les Verts voteront en faveur de cette motion.

Le président met au vote la motion M-1643.

Par 8 oui (1 EàG, 4 S, 3 Ve) contre 6 non (2 PLR, 1 MCG, 1 UDC, 2 LC), la motion est acceptée.

—***—

Le président. Je donne la parole au président de la commission, M. Maxime Provini, qui ne la prend pas... Je donne donc la parole au rapporteur, M. Amar Madani, qui la prend.

M. Amar Madani, rapporteur (MCG). Merci, Monsieur le président. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, cette motion déposée par les Verts et rédigée par la plume de M. Denis Ruyschaert a été renvoyée par notre plénum à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication (CSDOMIC) lors de sa séance du 25 janvier 2022. Elle demande en substance au Conseil administratif de choisir des indicateurs pertinents décrivant l'état de la biodiversité en Ville de Genève dès 2021, de prendre des mesures concrètes et efficaces dans le cadre de la stratégie climatique pour atteindre les objectifs 2030.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

Deux séances ont suffi pour sceller le sort de cette motion. La première, celle du 20 octobre 2022, a été consacrée à l’audition de l’auteur principal de la motion, M. Denis Ruyschaert, qui a d’emblée affiché la couleur en tirant la sonnette d’alarme sur l’effondrement de la biodiversité. Il note dans ce cas que 67% de la biodiversité s’est effondrée dans le monde et que la Suisse est un mauvais élève en la matière, a-t-il dit. Il regrette par ailleurs que le volet de la biodiversité occupe une place minime dans la stratégie du climat de la Ville de Genève. Et c’est justement le but de cette motion qui consiste entre autres à choisir des indicateurs pertinents décrivant l’état de la biodiversité à Genève. Vous découvrirez dans le rapport les questions passionnantes et passionnées des commissaires qui ont suivi cette audition.

La séance du 12 janvier 2023 a connu l’audition de M. Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge des finances, de l’environnement et du logement, accompagné de ses services compétents. M. Gomez a brossé un tableau de la situation de la biodiversité en Ville de Genève, de la stratégie mise en place ainsi que des moyens humains et matériels déployés par son département en collaboration avec d’autres structures dans un cadre transversal afin de mener à bien cette tâche ô combien importante aux yeux du magistrat. A l’issue d’un échange intense, riche et surtout contradictoire, et en l’absence de toute autre demande d’audition, le président a mis au vote la motion M-1643, qui a été acceptée par huit voix – Ensemble à gauche, Parti socialiste et les Verts – contre six non – Parti libéral-radical, Parti démocrate-chrétien, Union démocratique du centre, Mouvement citoyens genevois. Je vous remercie pour votre attention.

Le président. Merci, Monsieur le rapporteur. Je donne à présent la parole aux conseillers municipaux et aux conseillers administratifs qui la demandent. Je vous rappelle que nous sommes en débat accéléré. C’est donc cinq minutes par groupe. Monsieur Luc Zimmermann, pour le Parti démocrate-chrétien, vous avez cinq minutes.

M. Luc Zimmermann (LC). Je vais essayer de faire court. Merci au rapporteur pour son brillant rapport. On va essayer de couper court parce que la biodiversité est évidemment fondamentale et personne ici ne dira le contraire. Je me contenterai de citer le magistrat, M. Alfonso Gomez, en charge du Service Agenda 21-Ville durable (A21). A la question de savoir si la Ville, dans ce service, répondait déjà aux invites de la motion dont il est question ici, M. Gomez a répondu et je cite: «que la motion est pertinente car c’est un des axes sur lesquels ils continuent de travailler et il trouve qu’elle va dans le bon sens. Il pense toutefois qu’il reste encore beaucoup à faire et il trouverait intéressant que la

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

motion soit discutée et votée car elle permettra d'avoir d'une part une confirmation de la part du Conseil administratif de sa volonté et, d'autre part, une fois qu'elle sera acceptée en commission et en plénière, cela permettra au Conseil administratif de revenir régulièrement vers la commission pour l'informer de l'avancement des différents travaux.»

Bon, en gros, il nous a confirmé en commission que son service faisait déjà 90% des invites de la motion, qu'il accomplissait 90% des tâches demandées par la motion. A part faire des doublons, je ne vois pas vraiment l'utilité de cette motion, sachant que le Conseil administratif peut revenir vers nous ou encore mieux auprès de la population pour l'informer des avancements au niveau de la biodiversité. Penser, voire admettre le contraire signifierait qu'on ne peut plus se fier à l'exécutif, pas que l'on n'a pas encore franchi, on l'espère. Je vous remercie. On refusera.

M. Gazi Sahin (EàG). Il est évident que nous constatons tous des changements inquiétants dans la biodiversité, non seulement à l'échelle régionale mais surtout à l'échelle planétaire. Cette motion est importante parce que d'un côté elle veut placer le débat au sein de l'administration, mais aussi parce qu'elle propose une série de plans d'action. La droite ne l'a pas soutenue en disant que la Ville faisait déjà bien assez et qu'il n'y a donc pas nécessité de faire plus. Certes, la Ville fournit des efforts, surtout depuis ces quelques dernières années. Ainsi elle calcule l'indice des oiseaux nicheurs sur le territoire cantonal en travaillant en partie avec le Canton – entre autres. La gravité de la problématique n'est pas exagérée. Voici un chiffre pour vous l'indiquer: 50% des insectes ont disparu cette dernière décennie. Nous pensons donc que cet effort doit être réalisé de manière plus systématique et plus stratégique. Il y a donc des choses à faire: effectuer un inventaire de la biodiversité, peut-être communiquer plus souvent pour une sensibilisation de la population et aussi des acteurs sur place.

La problématique de la diversité doit prendre une place plus importante dans la stratégie de climat, ça c'est évident. Il peut y avoir plus de concertations et de coopérations avec les acteurs sur place qui travaillent là-dessus – ils sont nombreux à Genève. Il peut y avoir une feuille de route mieux définie pour fixer les priorités d'actions. Finalement, la Ville de Genève peut jouer un rôle encore plus engagé avec le Canton et les autres communes. Je disais que la Ville de Genève était d'accord pour faire plus d'efforts: dans ce sens, nous avons appris, pendant les auditions, qu'une équipe de travail allait se constituer, au début de cette année, pour que les préoccupations concernant la biodiversité soient soumises à une délégation de transition écologique. Nous avons également appris que la création d'un pôle au sein de l'administration en charge était prévue. Voter en faveur de la motion, c'est donc aussi permettre au Conseil administratif

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

de revenir régulièrement auprès de la commission pour nous informer de ses efforts, de tous les travaux prévus et surtout des avancements des différents travaux, des efforts, des idées, des plans d'action sur la biodiversité. Donc, vous l'aurez compris, nous vous invitons vivement à voter en faveur de cette motion. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Yves Herren, vous avez cinq minutes pour les hors-parti. (*Le micro de M. Herren ne fonctionne pas.*) Attendez, attendez... C'est parfait.

M. Yves Herren (HP). Ça marche? Voilà. Cette motion M-1643 s'intitule «Sauver la biodiversité en Ville de Genève: inventorier, définir des objectifs concrets, agir efficacement». La biodiversité recouvre la diversité des plantes et des espèces animales; elle s'effondre dans le monde à la vitesse de 1% par année. On peut tout à fait dire que tout fonctionne et qu'on s'en occupe mais peut-être qu'on peut aller un peu plus loin... Il est évident que cet effondrement arrive également sur le territoire de la Ville de Genève. Les auditions effectuées en commission ont plus que démontré cette réalité. Pour exemple, on revient sur ces 47 espèces d'oiseaux nicheurs qui avaient été recensées en Ville de Genève, en 2013. En 2022, il n'y en avait plus que 24, selon les services d'A21. Une baisse assez inquiétante de près de 50% en moins de dix ans...

Cette disparition de 50% des oiseaux nicheurs, situés en haut de la chaîne alimentaire, nous documente aussi sur la disparition des insectes, des graines et des plantes dont ils se nourrissent bien évidemment. De quoi s'interroger... Au niveau de la diversité et du nombre de variétés d'insectes, par exemple, on ne peut que le remarquer. Tous et toutes, vous le voyez très bien dans votre ville. Pour exemple, sur les casques, les phares de vélos ou de motos, sur les phares des voitures, on voyait des nuées d'insectes écrasés, il y a à peine dix ans. De nos jours, il n'y en a quasiment plus. Un signe qui ne trompe pas.

Nous devons lutter contre cet effondrement de la biodiversité en Ville de Genève. Pour ce faire, nous devons définir des objectifs concrets et mesurables pour préserver la biodiversité à l'horizon 2030. Prendre des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs, c'est ce que propose cette motion. Il est vrai que des problématiques résident dans le fait que les indicateurs de la biodiversité sont très nombreux, multiples et divers. Ce qu'il faut, c'est en choisir et en définir quelques-uns – disons entre dix et vingt – afin d'obtenir un constat général fiable et comparable d'année en année, permettant d'évaluer la biodiversité en ville. Cela permettra ainsi de sortir de l'académique pour entrer dans le concret facilement comparable dans le temps.

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

On peut souligner que le magistrat Alfonso Gomez a relevé en commission que pour les axes de stratégie liés à la biodiversité, le gros des ressources existait déjà en interne et qu'il faudra voir si des ressources additionnelles sont nécessaires. Il est précisé par le magistrat que la Ville ne peut pas tout faire et que le travail de terrain des associations est très important et absolument nécessaire – ce que l'on peut tout à fait entendre. On lit dans le rapport que la ligne «Fonds climat», qui se monte cette année à 860 000 francs, permettra d'en faire beaucoup plus, alors allons-y. Le magistrat soulignait que c'est une préoccupation actuelle non seulement de la Ville mais aussi du Canton. Le département trouve donc la motion bienvenue, les objectifs sont communs. Dans cette optique, merci de bien vouloir voter en faveur de cette motion pour aller de l'avant, vers un meilleur suivi, une protection et un développement de la biodiversité. Je vous remercie.

M. Denis Ruyschaert (Ve). Tout le monde a très bien parlé. Je vais donc essayer de ne pas redire les mêmes choses et peut-être aussi répondre à une interrogation du Centre qui disait que 90% de la motion avait été faite, alors que juste après, il expliquait que ce n'était pas le cas. Ces 90% viennent donc de sa propre interprétation.

Reprenons les invites. La première demande de définir des objectifs mesurables pour 2030. On ne les a pas, actuellement. La deuxième invite demande des mesures concrètes. Et alors là, c'est intéressant: depuis trois ans, les différents partis ont développé à peu près une trentaine de motions, de projets de délibération en faveur de la protection de la biodiversité, de la végétalisation, des marais, voire des arbres fruitiers. Ce qui est intéressant, c'est que tous les partis s'y sont mis, même le Parti libéral-radical, même le Parti démocrate-chrétien, même le Mouvement citoyens genevois et même l'Union démocratique du centre avec les micro-forêts, même le Parti socialiste avec les corridors de biodiversité. On voit donc qu'il s'agit d'une demande générale de l'ensemble du plénum. Il reste encore à établir la hiérarchisation des mesures concrètes.

La troisième invite demande à avoir des indicateurs sur l'évolution de la biodiversité. Et là, c'est un peu la même chose: on ne sait pas très bien ce qui se passe sur la Ville de Genève, à part en effet cette étude assez effrayante sur l'état des oiseaux nicheurs. Mais si on consulte le site actuel de la Ville de Genève et qu'on veut connaître l'état et l'évolution des différentes espèces, on ne trouve rien. Enfin, la communication au grand public: elle n'existe pas tout à fait. Certes, la Ville fait des actions concrètes mais nous n'avons pas de plan d'urgence pour la biodiversité, le public ne reçoit pas d'explication quant à la situation dans laquelle nous sommes et aux tendances lourdes qui l'influencent.

Il y a une deuxième chose en rapport direct avec la ville de Genève. Je pourrais en effet vous parler du monde entier et de la Suisse – mais contentons-nous de la

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

ville de Genève. Notre cité se trouve en fait sur un site Ramsar. Il s'agit d'un site de zones humides d'importance internationale, qui part du lac et inclut le Rhône genevois jusqu'à la frontière et les berges du lac. En fait, nous sommes dans un endroit très spécial du monde, qui tout autour de nous regorge de biodiversité. En tant que Verts, nous allons bien entendu soutenir cette motion, qui concerne le cœur de notre engagement politique – il s'agit d'ailleurs d'une motion verte. Mais disons-le sans ambages: au-delà de nous-mêmes, nous voudrions vraiment qu'elle soit portée par l'ensemble du plénum. Il y a deux raisons à cela.

La première est d'ordre moral. Il y va de notre responsabilité collective pour nous assurer que la génération suivante pourra aussi jouir de cette nature et bénéficier de tous ses services: la nourriture, l'épuration de l'eau, la purification de l'air, la fraîcheur et enfin, surtout, l'amélioration de notre état psychique et notre bien-être. Ce sont des services qui nous paraissent évidents mais qui nous permettent de vivre et de rendre cette vie viable.

La seconde raison est d'ordre pratique. Arrêter cette érosion demande des choix collectifs sur les aménagements. Elle exige aussi un nouveau regard sur le vivant. Arrêter cette érosion ne pourra pas se faire si nous ignorons la réalité. Ce but ne pourra être atteint qu'en travaillant ensemble et en nous accordant sur cette priorité ultime. La nature ne doit pas être la victime collatérale d'un clivage gauche-droite. Sa protection est l'affaire de chaque personne et de tous les partis. En fin de compte, nous sommes juste des animaux sociaux, c'est-à-dire que notre existence ne fait de sens qu'en relation avec les autres êtres humains. Elle ne fait aussi de sens qu'en rapport avec les non-humains, les animaux, les végétaux et la nature en général. Merci. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Maxime Provini, vous avez cinq minutes pour le Parti libéral-radical.

M. Maxime Provini (PLR). Je vais être relativement bref. Une fois n'est pas coutume... on est de nouveau en train de brasser une quantité d'air assez monumentale... Mais je vais quand même vous donner la position du Parti libéral-radical. Cette motion est bienvenue, il n'y a pas de clivage gauche-droite sur la biodiversité. La Ville de Genève est parfaitement engagée, c'est tout à fait louable, et elle fait déjà quantité de choses. On peut donc, une fois encore, s'interroger sur la pertinence de déposer une motion pour inventorier et faire l'état de la biodiversité en ville de Genève, quand on le fait déjà.

La Ville de Genève fait partie du Cercle indicateurs qui comprend de nombreuses villes de Suisse. Le Cercle indicateurs est une plateforme fédérale qui établit, entre autres, un inventaire de l'état de la biodiversité, tous les deux, trois,

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

quatre ans. Il y a aussi le plan directeur communal ainsi que le plan climat communal. En fait, il y a déjà suffisamment de moyens mis en action qui font que toutes les demandes de cette motion, aussi louable soit-elle, sont déjà soit en train d'être réalisées, soit réalisées. J'imagine d'ailleurs que M. Gomez, quand il prendra la parole un peu plus tard, ne pourra qu'aller dans ce sens.

En réalité, nous sommes juste en train de dire merci à la Ville de Genève de faire de ce qu'elle fait, de continuer à le faire et de le faire encore. Cette motion ne va nulle part. C'est pour cette raison que le Parti libéral-radical n'a pas jugé nécessaire de la soutenir en commission – et il salue au passage tout ce qui est entrepris pour préserver la biodiversité dans notre ville. Merci. (*Applaudissements.*)

M. Amar Madani (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, j'aimerais en préambule préciser que le Mouvement citoyens genevois partage le constat amer face à l'état de la biodiversité dans le monde et en Suisse, mais qu'il ne partage pas la vision apocalyptique décrite par cette motion. Avant de donner la position du Mouvement citoyens genevois, je tiens à relever, au nom de notre groupe, deux voire trois éléments.

Le premier concerne le mauvais procès fait à la Suisse, dans cette motion, en la qualifiant de mauvais élève. A ce propos, il faut souligner, Mesdames et Messieurs, que la diversité des espèces est riche en Suisse mais elle est effectivement sous pression. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), 17% des espèces sont menacées. Elles sont soit au bord de l'extinction soit en danger, selon le rapport publié par cet office à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, tenue le 22 mai dernier. Mais il faut cependant relever que face à ce constat, on trouve des notes d'optimisme, grâce à des mesures ciblées, intelligentes et efficaces. A ce titre, je cite l'exemple de la cigogne blanche, qui, selon l'OFEV, a été retirée de la liste rouge et on s'en réjouit.

Le second point est relatif aux différentes menaces contre la biodiversité qui, selon les experts, sont au nombre de cinq. Je vais m'arrêter sur celui qui est inhérent à la destruction et à la fragmentation des milieux naturels, liées notamment à l'urbanisme. Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse et de souligner que Genève n'a jamais connu une bétonnisation aussi massive que sous le règne de magistrats verts – et j'espère qu'on saura en tirer les leçons... Et comme nous sommes sur le territoire de la Ville de Genève, Mesdames et Messieurs, j'aimerais rappeler le cas du plan localisé de quartier Bourgogne, défendu bec et ongles par les Verts, et qui, s'il voit le jour, achèvera de façon impitoyable une zone très riche en biodiversité, la dernière peut-être au cœur même de la ville de Genève.

Enfin, le troisième élément concerne notre position vis-à-vis de cette motion, qui est la même que celle exprimée lors de la commission. Comme je l'ai mentionné en introduction, le Mouvement citoyens genevois est soucieux

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

de l'état de la biodiversité. L'audition du conseiller administratif et de ses services compétents a répondu en grande partie aux demandes de cette motion et par voie de conséquence, elle a perdu de son sens. C'est la raison pour laquelle le Mouvement citoyens genevois ne votera pas en faveur de cette motion. Merci pour votre attention.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Yves Herren, pour les hors-parti, il vous reste deux minutes... (*Le micro de M. Herren ne fonctionne pas.*) Attendez, attendez...

M. Yves Herren (HP). C'est juste pour revenir sur les propos de M. Provini – vous transmettez. C'est formidable... En fait, il nous explique qu'on pourra avoir des indicateurs tous les trois, quatre ou cinq ans, ça va très bien, pas besoin de plus... Pour autant, moi j'ai besoin d'indicateurs fiscaux chaque année, comme lui. Et moi, j'ai besoin d'indicateurs sur l'évolution de l'environnement et de la biodiversité plus régulièrement que tous les trois, quatre ou cinq ans. Autrement dit, on peut imaginer qu'on pourrait le faire chaque année. Voilà. Je vous remercie.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Maxime Provini, pour le Parti libéral-radical, il vous reste trois minutes. Mais je n'ai pas envie que vous fassiez un ping-pong...

M. Maxime Provini (PLR). Non, mais... Merci, Monsieur le président. J'ai trois minutes...

Une voix. Zéro à quinze!

M. Maxime Provini. ... Donc je vais prendre trois minutes...

Une voix. Ce n'est pas obligé!

M. Maxime Provini. ... pour réfléchir tranquillement à ma réponse...

Le président. Vous avez votre permis voile, demain, n'oubliez pas...

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

M. Maxime Provini. Merci de le relever, c'est d'ailleurs très important... Non, non, mais il n'y a pas que le Cercle indicateurs. Je compte vraiment sur M. Gomez pour nous rappeler tout ce que la Ville fait, continue de faire et va faire, au-delà de cette motion, sans attendre cette motion. Vraiment, je compte sur lui. Ça lui tient tellement à cœur – et ça nous tient tous à cœur, la biodiversité... C'est une des choses les plus importantes sur cette Terre. Je compte donc vraiment sur le magistrat pour répondre en même temps à l'interpellation de M. Herren envers ma personne et à la motion – et surtout pour rassurer les motionnaires sur le fait que la Ville de Genève fait beaucoup, fera plus et continuera de faire plus encore. Merci, Monsieur le président. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur le maire... Vous avez tout le temps que vous voulez...

M. Alfonso Gomez, maire. Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci aux uns et aux autres. Je ferai quand même relativement court. Le temps presse et je sais qu'il y a encore d'autres objets que vous souhaitez traiter. En tout cas, le constat est général: la biodiversité se trouve effectivement en danger. On n'invente rien. La question est de savoir si nous en faisons assez. Il est évident qu'aujourd'hui, dans le cadre de la stratégie climat, nous n'en faisons pas encore suffisamment. Nous devons aller plus loin parce que c'est un problème, vous l'avez indiqué, Mesdames et Messieurs, un problème grave.

Aujourd'hui se crée un pôle dédié à la biodiversité, qui œuvre de manière transversale, parce que cela concerne différents spécialistes. Nous avons par exemple le personnel, qui travaillait avec M. Kanaan, des Conservatoire et Jardin botaniques mais également du Muséum d'histoire naturelle (MHN). Il s'agit, et vous l'avez aussi souligné, d'offrir des lieux pour que cette biodiversité se sente protégée et puisse s'étendre en ayant de la pleine terre. Dans ce cadre, nous travaillons évidemment avec le département de M^{me} Perler, et principalement avec l'urbanisme, parce que cela est nécessaire. Et puis il y a tous ces espaces verts, que depuis un certain nombre d'années nous essayons non seulement de sauvegarder mais aussi d'étendre.

C'est vrai, on peut se poser la question: les indicateurs que nous avons sont-ils suffisants? Aujourd'hui, il existe des tas d'indicateurs, non seulement en Ville de Genève mais aussi au niveau du Canton. Il faut cependant faire attention, et nous avons souvent ce problème, à ne pas passer plus de temps à créer et à contrôler des indicateurs qu'à déployer les gens sur le terrain. Nous avons déjà des indicateurs, nous savons où se situent les problèmes avec les trames noires, en quelque sorte... (*Remarque.*) ... les corridors noirs. Il faut créer des corridors

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier,
définir des objectifs, agir efficacement

de biodiversité, c'est extrêmement important. Et là, évidemment, nous devons travailler de manière transversale mais également avec d'autres communes et surtout avec le Canton. Pour nous, cela est très important.

Et puis depuis un certain nombre d'années, nous avons commencé à agir de manière concrète: par exemple, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires. Nous voyons que cela a un effet, surtout au niveau des oiseaux. Dans un certain nombre de terrains agricoles, la perte est moins conséquente, même si elle est importante, elle est moins conséquente. Voilà un constat, nous l'avons dit quand nous avons été auditionnés. Je pense qu'il est vraiment dommage que l'initiative sur les pesticides n'ait pas été acceptée au niveau national. L'abandon de ces produits est une condition extrêmement importante pour maintenir et développer la biodiversité.

Je vous rejoins sur le fait que nous devons aller plus loin au niveau de la communication, que nous devons vous informer et informer le public sur ce que nous faisons. Nous devons communiquer les indicateurs que nous avons, en Ville, dans le Canton et même au niveau fédéral, et expliquer ce que nous en faisons et comment nous les mettons en lien. Là-dessus, j'entends la motion. Nous allons travailler dans ce sens, afin d'exposer comment la stratégie climat est mise en place, plus précisément sa mesure 62 de l'axe 6 qui est spécifiquement en lien avec la biodiversité, et quels sont les résultats concrets obtenus.

Envoyez cette motion au Conseil administratif pour que nous vous expliquions ce que nous avons fait, ce que nous sommes en train de faire et ce qui est prévu d'être fait – nous n'avons aucun souci avec ça. Je crois que c'est nécessaire. En tout cas, c'est important car comme je le constate dans le débat de ce soir, la prise en compte et la motivation sont générales pour que la biodiversité devienne la priorité de l'ensemble de notre politique. Il s'agit en effet de la survie de notre espèce. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

Mis aux voix, le renvoi de la motion au Conseil administratif est accepté par 41 oui contre 22 non.

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- choisir des indicateurs pertinents qui décrivent l'état de la biodiversité en Ville de Genève dès 2021;

Motion: sauver la biodiversité en ville de Genève: inventorier, définir des objectifs, agir efficacement

- faciliter la récolte d'information au sujet de ces indicateurs et l'échange entre partenaires (Faune Genève, CJB pour les végétaux et par le MHN, observations de terrain par le SEVE, plan Lumière du SEN pour les chauves-souris et les papillons de nuit, etc.);
- inventorier de manière bisannuelle l'évolution de la biodiversité en Ville de Genève à l'aune de ces indicateurs à partir de 2022;
- définir en 2022 des objectifs concrets et mesurables pour 2030 visant à préserver la biodiversité dans le cadre de la stratégie climatique de la Ville;
- prendre en 2022 des mesures concrètes et efficaces pour atteindre les objectifs de 2030;
- communiquer annuellement dès 2022 largement au public chaque inventaire et l'impact des mesures concrètes prises par rapport aux objectifs fixés.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

Le président. Je suis face à un petit problème... Devons-nous traiter un nouvel objet à cette heure-ci? (*Remarques.*) Non... mais la problématique qu'on va avoir, c'est que si vous voulez que tous les partis puissent prendre la parole, ça ne va pas être possible, on n'y arrivera pas. (*Diverses remarques.*) Je vais vous lire les nouveaux objets, parce que moi, j'aimerais bien que le débat puisse quand même avoir lieu sur un sujet... (*Remarques.*) Non. Je vais donc vous lire les objets et on finira un petit peu plus tôt. Concernant les réponses du Conseil administratif, j'aimerais aussi les annoncer en avance pour que les personnes puissent se préparer.

Cela signifie qu'à la prochaine séance, il y aura vraiment toutes les réponses du Conseil administratif. On aura les interpellations orales et autres et là, je prendrai du temps. C'est vrai que c'est la première session et que nous avons eu beaucoup de propositions du Conseil administratif et autres. Je vais donc annoncer les nouveaux objets. Je suis désolé pour les personnes qui avaient déposé des motions d'ordonnancement. On a eu une première motion, dont vous aviez accepté l'urgence, pour laquelle le débat a duré très longtemps. Il est difficile, pour le peu de temps qu'il nous reste, d'ouvrir un débat alors que je dois aussi lire les nouveaux objets. Je suis vraiment navré pour les Verts qui ont déposé cette motion d'ordonnancement et dont l'objet était le prochain à être traité. (*Remarques.*) Merci pour votre compréhension.

8. Propositions des conseillers municipaux.

Le président. Nous avons reçu les motions et le projet de délibération suivants:

- M-1794, de *M^{mes}* et *MM.* Pascal Holenweg, Christel Saura, Dorothée Marthaler Ghidoni, Melete Solomon-Kuftom, Paule Mangeat, François Mireval, Dalya Mitri Davidshofer et Olivia Bessat-Gardet: «Prévenir et combattre la glottophobie»;
- M-1795, de *M^{mes}* et *MM.* Amar Madani, Daniel Sormanni, Yasmine Menétrey, Danièle Magnin, Christian Steiner, Daniel Dany Pastore, Gabriela Sonderegger et Jean-François Albanesi: «Des bouquinistes sur la place Saint-Antoine»;
- M-1796, de *M.* Pascal Holenweg: «Une première quinzaine d’août sans voitures (mais pas sans forains) sur les quais de la rive droite»;
- M-1797, de *M^{mes}* et *MM.* Ana Maria Barciela Villar, Matthias Erhardt, Uzma Khamis Vannini, Bernard Delacoste, Leyma Milena Wisard Prado, Alpha Oumar Dramé, Charles-Antoine Kuszli, Sabrina Baâboura, Laurence Corpataux, Elena Ursache, Monica Granda, Brigitte Studer, Christian Zaugg, Olivia Bessat-Gardet, Timothée Fontolliet, Pierre-Yves Bosshard, François Mireval, Olivier Gurtner et Dorothée Marthaler Ghidoni: «Créer des lieux d’accueil par quartier pour les personnes âgées pendant les périodes de canicule en ville de Genève»;
- PRD-340, de *M^{mes}* et *MM.* Kevin Schmid, Florence Kraft-Babel, Rémy Burri, John Rossi, Patricia Richard, Michèle Rouillet, Ruzanna Tarverdyan, Yves Steiner, Maxime Provini, Alia Meyer, Luc Zimmermann, Alain de Kalbermatten, Luc Barthassat, Nadine Béné, Yves Herren, Vincent Schaller, Pierre Scherb, Didier Lyon, Eric Bertinat et Marie-Agnès Bertinat: «Pour une baisse du centime additionnel de 2,95 centimes au profit des Genevoises et des Genevois».

9. Interpellations.

Le président. Nous avons reçu les interpellations orales suivantes:

- IO-342, de *M^{me} et MM. Sebastian Aeschbach, Michèle Roulet et Kevin Schmid*: «La Ville compte-t-elle rembourser les familles dont les participations financières n’ont pas été calculées dans le respect de leur taxation fiscale et de leur capacité contributive?»;
- IO-343, de *M. Daniel Sormanni*: «Le four de la Maison Dufour?»;
- IO-344, de *M^{me} Yasmine Menétrey*: «La Ville aurait-elle préféré baisser la qualité des matériaux pour faire des économies? Que fait la Ville pour les personnes à mobilité réduite?»;
- IO-345, de *M^{me} Yasmine Menétrey*: «Stop au gaspillage d’électricité dans les escaliers de secours des immeubles de la GIM?»;
- IO-346, de *M^{me} Michèle Roulet et M. Rémy Burri*: «Le léman, monnaie alternative, et la Ville de Genève».

10. Questions écrites.

Le président. Nous avons reçu les questions écrites suivantes:

- QE-720, de *M. Valentin Dujoux*: «Panneaux solaires: quelles sont les prochaines étapes en ville de Genève?»
- QE-721, de *M^{me} Léonore Baehler*: «Une traversée de la rade à tout prix?»
- QE-722, de *M^{me} et MM. Omar Azzabi, Charles-Antoine Kuszli et Ana Maria Barciela Villar*: «A quand une réponse à la péjoration des conditions de travail des choristes du Grand Théâtre de Genève?».

Le président. J’en ai fini avec les nouveaux objets. Je sais que nous finissons un peu avant 23 h mais vous serez bien contents de rentrer chez vous. Merci pour ces deux soirées et on se revoit le 18 septembre. (*Applaudissements.*) Je lève la séance.

Séance levée à 22 h 50.

SOMMAIRE

1. Exhortation	2124
2. Communications du Conseil administratif	2124
3. Communications du bureau du Conseil municipal	2124
4. Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2021 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 4 275 500 francs, soit:	
– 3 125 000 francs destinés à la rénovation du pavillon de la gare rou- tière, sis rue François Bonivard 5, place Dorcière, sur la parcelle N° 2969 sise en la commune de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal de la Ville de Genève;	
– 1 150 500 francs destinés à l'organisation d'un concours de pro- jets et aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre de la place Dorcière élargi aux rues François-Bonivard et Ami-Lévrier, incluant la mise en conformité de la gare rou- tière et la rénovation de la fontaine (PR-1489 A). Suite du premier débat	2125
5. Questions orales	2132
6. Motion du 5 septembre 2023 de M ^{mes} et MM. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Corinne Bonnet-Mérier, Christian Zaugg, James Berclaz-Lewis, Maryelle Budry, Charlotte Meierhofer, Leyma Milena Wisard Prado, Matthias Erhardt, Laurence Corpataux, Alpha Oumar Dramé, Paule Mangeat, Dorothee Marthaler Guidoni, Manuel Zwyszig, Théo Keel, Ahmed Jama, Monica Granda, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Sabrine Baaboura, Vincent Milliard et Salma Selle: «Scènes ouvertes de drogue et qualité de vie dans les quartiers: replaçons l'expertise des habitant-e-s et acteurs et actrices de quartier au centre des décisions et renforçons la collabo- ration avec le Canton de Genève» (M-1793)	2133
(Interventions).	2134

7. Rapport de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication chargée d'examiner la motion du 6 octobre 2021 de M ^{mes} et MM. Denis Ruysschaert, Léonore Baehler, Philippe de Rougemont, Elena Ursache, Laurence Corpataux, Matthias Erhardt, Delphine Wuest, Anna Barseghian, Ana Maria Barciela Villar, Leyma Milena Wisard Prado, Vincent Milliard, Louise Trottet, Valentin Dujoux, Uzma Khamis Vannini, Bénédicte Amsellem, Yves Herren, Omar Azzabi et Jacqueline Roiz: «Sauver la biodiversité en Ville de Genève: inventorier, définir des objectifs concrets, agir efficacement» (M-1643 A)	2162
(Interventions)	2174
8. Propositions des conseillers municipaux	2185
9. Interpellations	2186
10. Questions écrites	2186

Le mémorialiste:
Gérard-Philippe Riedi